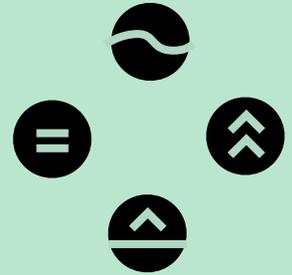


# Smala



**Phylogénie des structures familiales**  
**Archéologie et anthropologie au Proche-Orient ancien**  
**Tocqueville et Le Play**  
**Parenté / Famille**



N°2 juillet 2020

## Directeur de la publication :

Nicolas Kaczmarek

## Conseil scientifique :

Emmanuel Boussuge, Philippe Chapelin, Vincent Siess, Pascal Tripier Constantin

Éditée par l'association Cercle d'études toddiennes, 5 rue Vauban 78000 Versailles

Juillet 2020

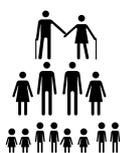
Dépôt légal – ISSN 2648-9015

Mise en page : Ménélik Jobert

Le Cercle d'études toddiennes est une association loi 1901 qui a pour objectif de promouvoir, discuter, approfondir et critiquer les travaux et modèles élaborés par Emmanuel Todd.

Cette association est ouverte à un public divers allant des simples lecteurs ou lectrices des ouvrages d'Emmanuel Todd aux chercheurs ou chercheuses en sciences sociales.

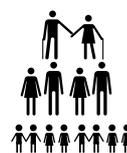
Elle fédère les travaux de chercheurs et chercheuses amateurs ou universitaires qui s'intéressent au rôle des structures familiales dans l'histoire et plus généralement à la démarche de l'anthropologie historique.



communautaire exogame



à corésidence temporaire



communautaire endogame



Nucléaire absolue



Nucléaire égalitaire



Souche

# Table des matieres

## **Éditorial**

pour le Conseil scientifique  
par Pascal Tripier Constantin  
p.5

## **Un nouveau regard sur la classification toddienne**

Phylogénie des structures familiales  
par Vincent Siess  
p.7

## **Archéologie et anthropologie**

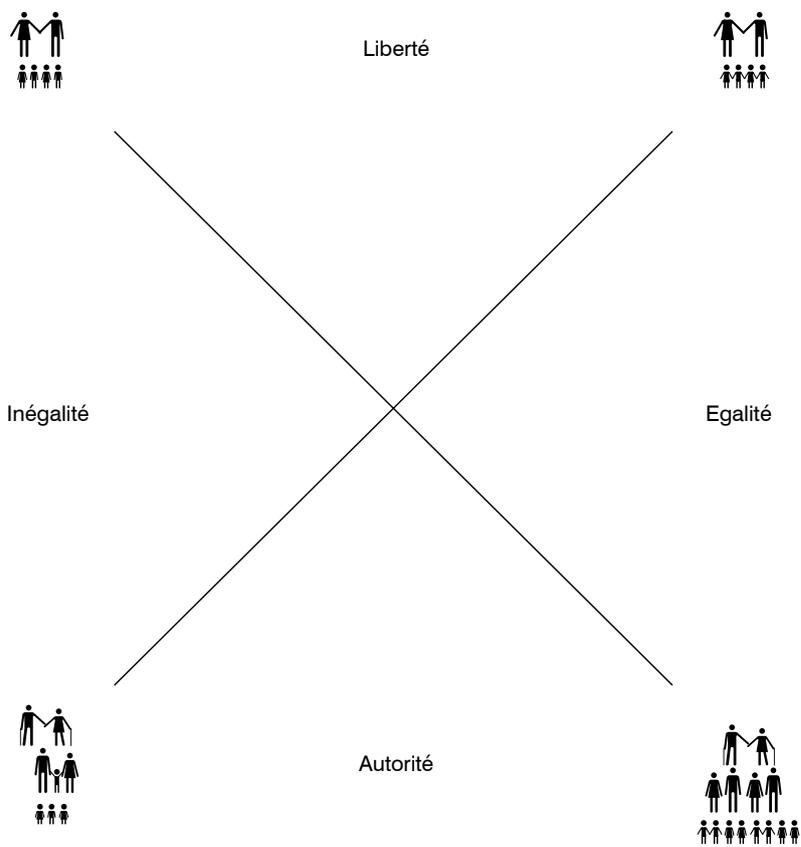
Le démarrage de la complexification familiale au Proche-Orient ancien  
par Nicolas Kaczmarek  
p.21

## **Tocqueville et Le Play**

Le mouvement profond des sociétés  
par Pascal Tripier Constantin  
p.39

## **Parenté et famille**

Un « couple » indissociable et pourtant dissocié  
par Christophe Lemardelé  
p.49



# Editorial

Accablé par l'instabilité de la société française après les journées de Juillet, armé de son intuition fondatrice, « la famille crée la société à son image », Frédéric Le Play et son équipe entreprennent une vaste étude des familles ouvrières à l'échelle européenne jusqu'aux montagnes de l'Oural russe. La masse de données collectées est considérable pour l'époque, plus de trois cent monographies de familles consignées, des milliers de pages écrites en l'espace de deux décennies. En tant que tel, cela constitue des sources ethnographiques de première main et de première qualité. Là n'est pas l'objectif du polytechnicien. Son esprit empirique le conduit à formuler une première typologie des familles rencontrées selon le mode de transmission de l'héritage. Il offre alors à la science sociale trois groupes familiaux distincts : famille patriarcale, famille souche, famille instable. Cette première classification sera le début d'une longue série jusqu'à celle d'Emmanuel Todd publiée dans son *Origine des systèmes familiaux* où quinze types familiaux sont répertoriés.

L'hypothèse familiale est d'abord celle d'une typologie qui vise à retranscrire leur diversité. Si l'intuition de Le Play est vraie, saisir la diversité des vies familiales devient impérieux pour comprendre les mouvements profonds des sociétés. La deuxième affaire est celle des critères de classification. Au mode de transmission de l'héritage de Le Play va succéder la variable éducative qui permettra à ses continuateurs, Henri de Tourville et Edmond Demolins en particulier, de mettre en évidence les erreurs du maître qui avait classé la famille anglaise et la famille pyrénéenne dans la même famille souche. Se distingue alors une quatrième famille : la famille particulariste anglo-saxonne, confirmée par les travaux d'Emmanuel Todd. Ce dernier met à jour, complète et contribue au rayonnement international de l'hypothèse familiale. En ce début de 21<sup>e</sup> siècle, l'hypothèse énonce que la différenciation des systèmes familiaux, géographiquement identifiable, établie d'une part par la relation étroite (autorité) ou souple (libérale) entre parents et enfants et d'autre part par la vision égalitaire ou inégalitaire

des enfants entre eux, attribue aux futurs adultes une vision des relations sociales bien ancrée sur le modèle familial vécu. Quatre valeurs cardinales animent alors les rapports sociaux familiaux à des degrés divers : liberté, égalité, autorité, inégalité. L'hypothèse s'enrichit de l'intuition d'Emmanuel Todd qui décrit l'affinité d'une forme familiale, la famille communautaire, avec une forme idéologique, le communisme.

L'hypothèse familiale parle d'une variable éducative lourde, celle de la famille, qui à chaque instant agit sur les nouveau-nés, les enfants, les adolescents et les jeunes adultes ce qui octroie à la vie sociale familiale une puissance mentale fondatrice et durable dans le temps, bien au-delà des réalités de notre modernité. Si l'on considère que le nouveau né naît inachevé à la naissance, il devra son humanité à sa vie familiale qui lui garantit l'accès aux nécessités biologiques et sociales. Elle est dans ce sens le premier lieu d'émulsion de la nature et de la culture humaines. Les rapports sociaux familiaux sont donc structurants et se positionnent comme expériences fondatrices des relations humaines. Ils fournissent les premiers outils sociaux, intégrés le plus souvent inconsciemment par les jeunes adultes entrés dans la grande société, si moderne soit-elle.

L'hypothèse familiale est-elle opérante aujourd'hui ? Si l'immense majorité des êtres humains reste élevée et éduquée par leur famille, les critères de classification sont en revanche devenus discutables. Formulés dans l'observation des logiques familiales paysannes du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle, que reste-t-il de la cohabitation de plusieurs générations sous le même toit au sein de nos sociétés contemporaines ? La vie moderne a indéniablement déstructuré l'organisation familiale traditionnelle. Les jeunes générations des pays occidentaux ne se projettent pas dans cette forme de groupement. Le mode de vie familiale s'est nucléarisé. Le poids de l'autorité des anciennes générations sur les nouvelles au sein d'une famille a-t-il pour autant disparu ? La vision différenciée des enfants par les parents s'est-elle évanouie ?

Il nous faut certainement nous munir d'autres critères objectifs d'observation et d'analyse pour toucher la vérité des rapports sociaux familiaux d'aujourd'hui, mais fondamentalement, les valeurs qui organisent les relations familiales autour des notions de liberté, d'autorité, d'égalité et d'inégalité continuent de décrire les réalités sociales des hommes et des femmes du 21e siècle.

Pascal Tripier-Constantin, pour le conseil scientifique

# Un nouveau regard

## Sur la classification toddienne Phylogénie des structures familiales

Par Vincent Siess, mathématicien

L'objectif de cet article est de considérer les structures familiales telles qu'elles apparaissent dans les travaux d'Emmanuel Todd dans une optique que l'on pourrait qualifier d'évolutionniste, ainsi que le suggère le sous-titre. En effet, la phylogénie est l'étude de la parenté des espèces vivantes et passées, le terme phylogénie venant du grec phylon qui signifie tribu et de genesis qui signifie origine. A la suite de la révolution opérée par Charles Darwin, les biologistes ont dû passer de systèmes de classification du vivant figés dans le temps, statiques, à des systèmes intégrant le temps, l'évolution des espèces, et pour reprendre un concept familier aux lecteurs d'E. Todd, leur divergence. Parmi les outils de classification, on trouve la cladistique (clades signifiant branches en grec) ou de manière quasi équivalente, la phylogénie. Dans cet article, je vais m'essayer à un exercice de style dont le but sera de placer sur un arbre phylogénique quelques-unes des principales structures familiales décrites par E. Todd dans *L'origine des systèmes familiaux*.

### D'une description statique...

Mon point de départ est une classification extrêmement simple des systèmes familiaux, la fameuse typologie leplaysienne (*voir figure 1*). Cette classification comporte quatre types familiaux, les familles nucléaires absolues, les familles nucléaires égalitaires, les familles souches, et les familles communautaires, qui se partagent l'essentiel du territoire européen. Les familles nucléaires ne comportent pas plus de deux générations et sont réduites à un noyau parents/enfants. La famille nucléaire égalitaire (bassin parisien, centre de l'Espagne et du Portugal, Italie du sud) manifeste un attachement viscéral à l'égalité entre enfants,

ce qui est attesté notamment par l'abondance d'actes notariaux où ce désir d'égalité est exprimé de manière très explicite. De son côté, la famille nucléaire absolue (Angleterre, Danemark, Hollande) manifeste une forme d'indifférence à l'égalité, lui préférant la liberté de tester. Opposées à ces familles nucléaires on trouve les familles complexes, dont la famille souche (Allemagne, Suède, Catalogne...), où le fils aîné le plus souvent réside avec sa famille dans le foyer de ses parents sous l'autorité du père et héritera de sa ferme ou de ses affaires, et la famille communautaire (Russie, Serbie, Italie centrale...) attachée à l'égalité, où tous les fils mariés résident chez leurs parents sous l'autorité de leur père, jusqu'à sa mort.

Selon une anecdote connue, E. Todd a vu un jour se superposer dans son esprit les cartes du communisme et de la famille communautaire. Il a alors passé une vingtaine d'années à exploiter les conséquences de cette intuition fondamentale, et à pousser cette hypothèse dans ses retranchements. Dans *La troisième planète*, il établit un lien fondamental entre structures familiales et idéologies, le modèle permettant de comprendre non seulement l'implantation géographique du communisme mais encore celle du libéralisme. Le modèle se montre aussi remarquablement apte à expliquer les performances éducatives des pays (L'enfance du monde), ainsi que la forme de capitalisme qu'ils pratiquent (L'illusion économique).

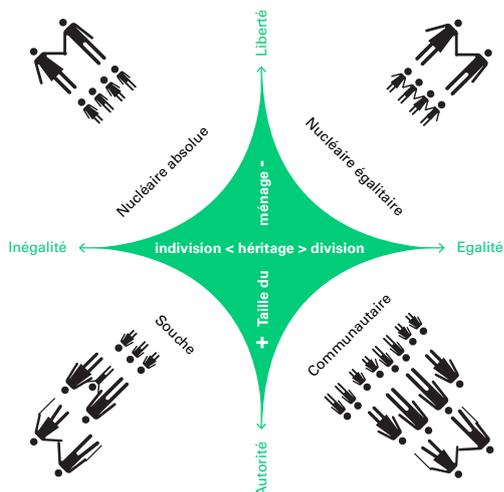


Figure 1. Les quatre principaux types familiaux européens organisés selon deux axes, Inégalité/Égalité et Autorité/Liberté. Ces deux critères définissent de manière logique quatre types fondamentaux qui s'opposent deux à deux.

Évidemment ce modèle est une simplification. Dans *La troisième planète*, E. Todd indique que la prise en compte d'un nouveau critère, l'exogamie, conduit à une augmentation du nombre de structures familiales. Logiquement, nous devrions aboutir à huit types. Mais il n'en est pas tout à fait ainsi. Dès l'addition d'un troisième critère, la belle symétrie combinatoire s'effondre. En effet, si l'on peut identifier la famille communautaire russe comme exogame, et la famille communautaire arabe comme endogame, si dans une certaine mesure la famille souche japonaise peut également être qualifiée d'endogame, les familles nucléaires absolues et égalitaires ne présentent pas de variante endogame. Passant outre cette déception arithmétique, E. Todd aboutit à sept types, auxquels il rajoute un huitième mousquetaire pour prendre en compte des systèmes africains, mal définis à ce stade de son œuvre, caractérisés par leur instabilité et une grande fréquence de la polygynie.

Dans *L'origine des systèmes familiaux*, E. Todd, conscient des insuffisances de la classification leplaysienne pour couvrir la diversité des sociétés humaines, commence par enrichir cette classification en prenant en compte deux nouveaux critères, la corésidence, et la localité. Il ressort de l'étude de nombreuses monographies que les types familiaux sont loin d'entrer dans la division binaire familles simples/familles complexes qui oppose les familles nucléaires absolues et égalitaires aux familles souches et communautaires. Chez un grand nombre de populations, les jeunes couples mariés peuvent rester quelques années chez leurs parents avant de s'établir dans leur propre foyer. De la sorte, le foyer familial voit se succéder un certain nombre de jeunes couples mariés dans le foyer parental, jusqu'au dernier enfant, qui reste éventuellement chez ses parents vieillissants, s'occupant d'eux et recueillant leur héritage, ce que Frazer appelle le cycle alpha ou natural course<sup>1</sup>. Cette modalité de corésidence temporaire vient enrichir la description de la complexité familiale. D'autres populations voient les jeunes couples mariés s'établir non seulement à proximité de la maison parentale, mais encore dans une même zone délimitée par un enclos, suggérant l'emploi du terme de famille nucléaire intégrée (dans un même enclos) pour caractériser ce type familial. Il est à noter que ce nouveau type se révèle très proche de la famille communautaire, rendant la distinction entre les deux difficile à établir, certains auteurs penchant pour l'un des termes, d'autres pour le second, et ce pour décrire la même population.

Le second critère, la localité, va s'efforcer de rendre compte d'un penchant patrilinéaire ou non des populations, en regardant quelle proportion des jeunes couples mariés s'établissent préférentiellement chez les parents de l'époux ou dans leur voisinage (on parlera de patrilocalité si ce taux est supérieur à 75%) ou de ceux de l'épouse (on parlera de matrilocalité si ce taux est supérieur à 75%). Entre

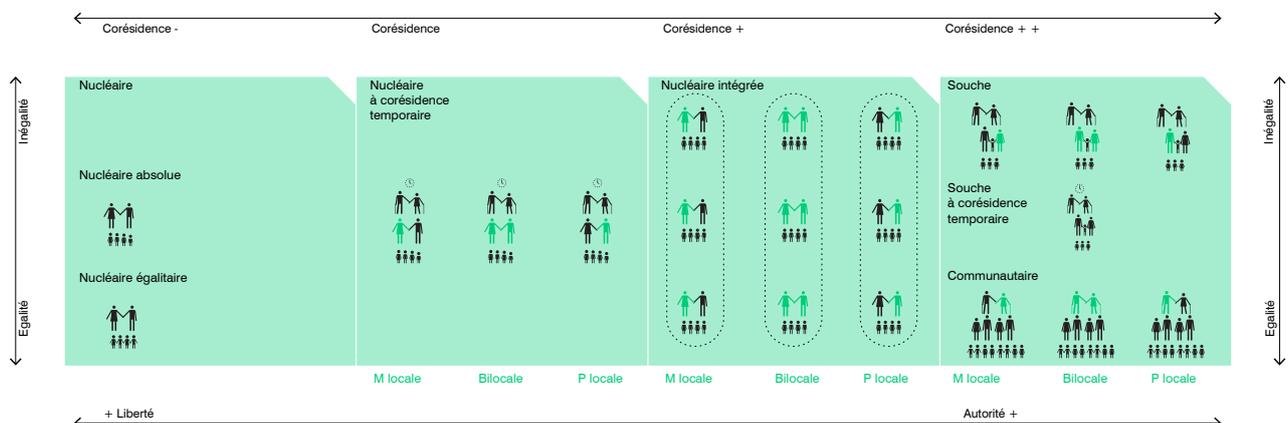
<sup>1</sup> *Folklore in the Old Testament*, cité dans *L'origine des systèmes familiaux*, p. 61, note 34.

ces deux seuils, on parlera de bilocalité. Les familles nucléaires à corésidence temporaire, nucléaires intégrées, souches, et communautaires, pouvant être patrilocales, matrilocales, ou bilocales, on obtient ainsi douze types, auxquels E. Todd n'oublie pas de rajouter les familles nucléaires absolues et égalitaires, purement bilocales, ainsi qu'un type rare de famille souche avec corésidence temporaire additionnelle, que l'on trouve par exemple en certains endroits de la Bretagne, ou chez les Tausug d'Indonésie, dans lequel les enfants cadets mariés peuvent rester quelques temps chez leurs parents aux côtés de leur frère ou sœur aînée. Cette classification qui comporte quinze types est représentée sur la figure 2. Je me suis amusé à essayer d'organiser les quinze types de cette classification selon deux axes, représentant les degrés possibles de corésidence des générations et la valeur d'égalité. Cette manière de voir met en évidence une forme de continuité permettant de passer de familles nucléaires souples à des familles complexes très intégratrices et plus rigides. Un type familial originel dans lequel la corésidence des générations est possible et s'organise de manière pragmatique en fonction des circonstances semble présenter la plasticité nécessaire à des évolutions ultérieures vers un grand nombre de formes.

Figure 2. Les 15 types familiaux dans L'origine des systèmes familiaux.

## ...à une vision évolutionniste

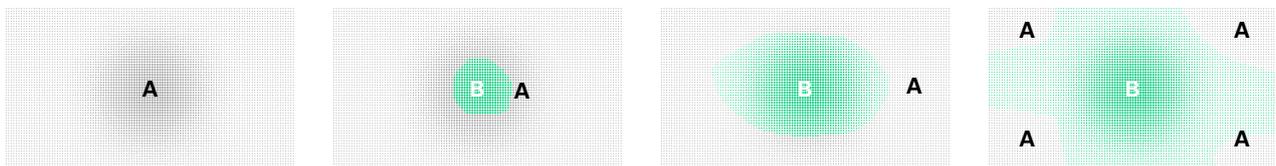
Chez E. Todd toutefois, les systèmes familiaux ne sont jamais figés dans le temps et relèvent d'une histoire inscrite dans un temps long. S'il adopte une classification statique, classique dirions-nous, il aborde souvent l'histoire de ces types familiaux, ceux-ci n'arrivant parfois à maturité qu'au XIXe siècle, avant de commencer à se dissoudre sous l'action de la modernité après la Deuxième Guerre mondiale, non sans laisser persister leurs systèmes de valeurs sous-jacents sur leurs territoires respectifs. Cette idée d'évolution est donc toujours présente chez E. Todd. Il fait preuve d'une compréhension particulièrement fine des mécanismes de la théorie de l'évolution, et il est finalement naturel qu'il se soit décidé à creuser lui-même l'histoire des structures familiales, dans une perspective résolument évolutionniste. Le résultat de ce travail est un ouvrage particulièrement impressionnant et quasiment testamentaire, *L'origine des systèmes familiaux*, dont le titre résonne comme un hommage à l'ouvrage de Darwin, *L'origine des espèces*. Une idée importante dans *L'origine des systèmes familiaux* est que ceux-ci n'ont pas évolué de familles complexes comportant plusieurs générations vers des familles nucléaires synonymes de modernité, mais de la nucléarité vers la complexité des familles souche ou communautaire.



Toutefois, une idée est peut-être plus importante encore : les systèmes familiaux ont évolué ET diffusé dans l'espace à partir des centres d'apparition de ces « innovations ». En entrant en contact avec des systèmes familiaux distants géographiquement, un type familial innovant va générer des interactions : le type ancien va « résister » ou évoluer à son tour. Il pourra éventuellement adopter le nouveau type, ou au contraire adopter une polarisation inverse selon toute une variété de mécanismes, dont celui d'acculturation négative dissociative, qui revient fréquemment dans l'ouvrage. Ce mécanisme semble avoir été à l'œuvre dans la péninsule indochinoise, où il expliquerait l'adoption de la matrilocalité par de nombreuses populations en réaction à l'adoption de la patrilinéarité par leurs castes dirigeantes, séduites par ce trait provenant de voisins plus prestigieux. On peut mentionner

position centrale. Cette idée, connue en linguistique sous le nom de principe de conservation des zones périphériques, est la clé de voûte de *L'origine des systèmes familiaux* (voir figure 3). Elle s'accorde avec la répartition actuelle des structures familiales (voir figure 4), suggérant ainsi la plus grande ancienneté des familles nucléaires, celles-ci ayant un caractère géographique périphérique. Elle se voit surtout confirmée par de nombreux travaux historiques, archéologiques ou génétiques, qui semblent indiquer que les familles anciennes partageaient toutes un certain nombre de caractéristiques, sur lesquelles nous reviendrons.

*Figure 3. Une illustration du principe de conservation des zones périphériques. Un trait A est relégué sur les zones périphériques du domaine par l'apparition d'un trait B qui finit, en diffusant, par remplir la majeure partie de l'espace central.*

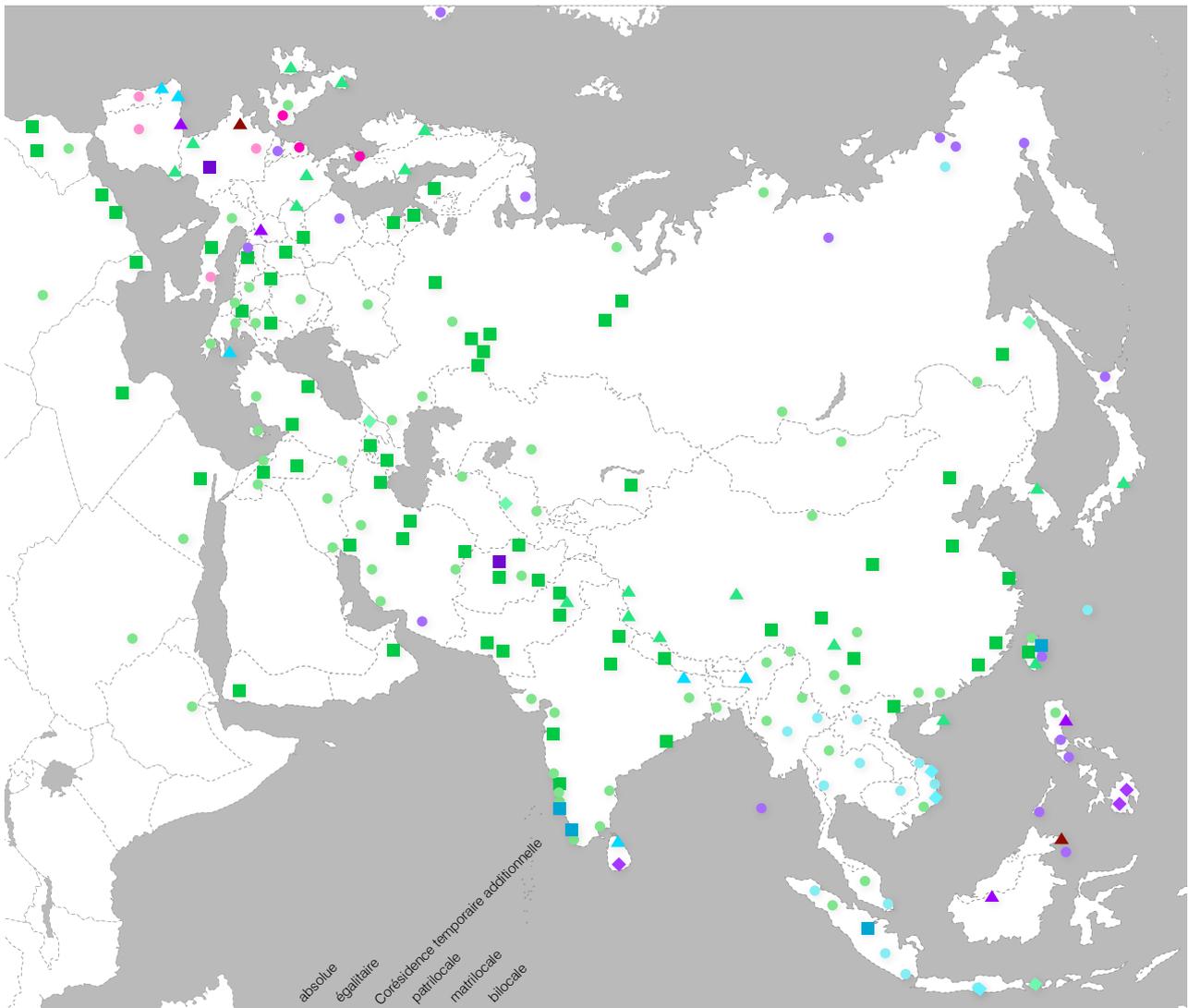


également un processus de diffusion vertical dans lequel un trait adopté par les classes dirigeantes va diffuser verticalement dans le reste de la population. Ce phénomène semble à l'origine de l'adoption de l'idéal de la famille souche en Allemagne, après que la noblesse eut adopté la primogéniture apparue initialement au sein de l'aristocratie franque. De manière ironique, la population franque elle-même a adopté la polarisation inverse d'égalité selon le schéma dissociatif décrit précédemment.

Si les cartes des structures familiales présentent de vastes zones homogènes entourées par des archipels de types familiaux divers sur leurs marges, on peut considérer comme vraisemblable l'hypothèse que ces types périphériques représentent des types plus anciens ou, et cette idée est fondamentale, ayant évolué à partir de types anciens en réaction à l'avancée du nouveau type en

Figure 4. Distribution géographique pour l'Eurasie des types familiaux dans l'origine des systèmes familiaux.

(soit 14%) sont matrilocales (symboles bleus), et 35 (soit 16%) sont bilocales (symboles violets). Il apparaît clairement que les types patrilocaux



Nucléaire  
 Nucléaire à corésidence temporaire  
 Souche  
 Communautaire

absolue  
 égalitaire  
 Corésidence temporaire  
 patrilocale  
 matrilocale  
 bilocale

L'observation de la carte montrant la répartition géographique des types familiaux met bien en évidence une distribution compatible avec le principe de conservation des zones périphériques. Sur les 214 populations retenues par E. Todd, 149 (soit 70%) sont patrilocales (symboles verts), 30

occupent la majeure partie de l'Eurasie, les autres étant relégués à la périphérie.

De manière très intéressante, les types matrilocaux sont le plus souvent situés sur le front de contact de la patrilocalité, comme s'ils étaient apparus en réaction à l'arrivée d'un trait perçu comme

hostile, la patrilocalité, alors que les types bilocaux apparaissent surtout caractérisés par leur éloignement. E. Todd note toutefois que si le trait patrilinéaire semble valider de manière spectaculaire une hypothèse selon laquelle il s'agirait d'un trait récent ayant diffusé (à partir de deux foyers situés au Moyen-Orient et en Chine), lorsque l'on regarde les types familiaux proprement dits, l'histoire est plus compliquée.

L'histoire des types familiaux de l'Europe occidentale illustre cette complexité, se déroulant largement de manière autonome, endogène, à la limite de l'influence de la progression de la patrilinéarité qui touche toute l'Eurasie. Avant de poursuivre, précisons la différence entre patrilocalité et patrilinéarité. Si la patrilocalité relève d'une simple constatation pour une société donnée (la proportion de jeunes ménages s'établissant à proximité des parents de l'époux), la notion de patrilinéarité renvoie elle à un véritable système, presque idéologique, établissant une forme de prééminence masculine. Le type familial Sapiens originel selon E. Todd

L'observation des types familiaux périphériques, et donc réputés archaïques en vertu du principe de conservation des zones périphériques, ainsi que l'étude de la littérature historique, archéologique, et/ou génétique, conduisent E. Todd à postuler l'existence d'un type familial originel dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :

- Nucléarité tempérée (corésidence temporaire en fonction des circonstances)
- Monogamie tempérée
- Exogamie (mariage entre cousins) tempérée
- Bilocalité tempérée
- Statut des femmes élevé (tâches différenciées)

Finalement, tout est tempéré dans ce type originel, ou en d'autres termes, non formalisé, pragmatique, susceptible d'évolutions au gré des circonstances.

Le fait que ces traits ne soient pas trop marqués s'accompagne d'une importante variabilité de ces mêmes traits entre les groupes humains, ce qui est un nouveau facteur favorable à l'évolution. C'est d'ailleurs là manifestement une propriété fondamentale quand on s'intéresse à l'évolution. Les espèces qui vont présenter la plus grande descendance semblent être des espèces peu typées et généralistes. Les premiers mammifères par exemple ressemblaient fondamentalement à des rats : quadrupèdes, de taille modérée, ayant une alimentation omnivore, ils ont pu donner naissance à des espèces capables de voler, nager, creuser, courir, à des espèces pesant quelques grammes ou dépassant cent tonnes, capables de manger de la viande, du poisson, du bambou, ou conservant un régime omnivore.

La définition des caractéristiques de ce type originel nous aidera alors à retracer l'histoire des différenciations successives ayant conduit à l'apparition de nouveaux types à différentes époques et en différents lieux, notamment en mesurant la distance entre eux de ces différents types. L'établissement d'un arbre phylogénique des types familiaux suppose de pouvoir décrire à différentes époques les caractéristiques des types familiaux rencontrés, puis de les caractériser en examinant leurs différences et ressemblances, ainsi que les événements chronologiques auxquels on peut se raccrocher. On peut alors commencer à positionner les différentes familles sur un arbre dans un processus d'essais/erreurs successifs. Je vais donc me prêter dans ce qui suit à cet exercice, en amateur. Les spécialistes voudront donc bien considérer ce travail avec indulgence.

## **Distance au type Sapiens**

Une première étape consiste à comparer chacun des critères retenus pour l'ensemble des types familiaux qui nous intéressent. Ici, ils seront au nombre de six, le degré de corésidence ou complexité de la famille, la monogamie, l'exogamie, la localité, le statut des femmes, et la transmission de l'héritage. Concernant les familles, je retiens ici

la famille nucléaire absolue américaine et anglaise, la famille nucléaire égalitaire, les familles souches suédoise et allemande, les familles communautaires russe, chinoise, arabe, et indienne, et les systèmes indépendants polygynes africains décrits dans *Où en sommes-nous ?*. Pour chaque critère et chaque famille, on va évaluer la distance entre la valeur de ce critère et la valeur de référence du type originel sapiens. En sommant pour chaque famille ces écarts, on obtient une distance globale entre le type familial et le type sapiens. Ces valeurs ne sont bien sûr qu'indicatives, mais elles peuvent servir de garde-fou au moment de la construction d'un arbre phylogénique.

Figure 5. Tableau synthétique de quelques types familiaux et de leur distance au type Sapiens.

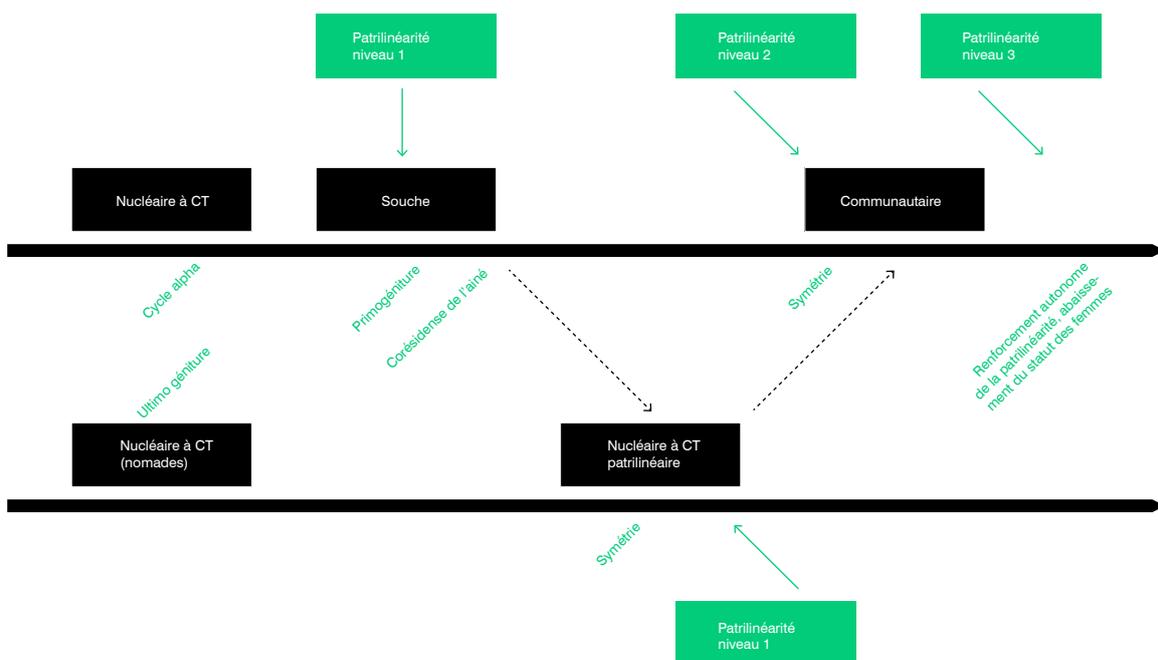
## Un exemple de séquence temporelle : la patrilinearité

Nous avons déjà mentionné le caractère impressionnant de la diffusion de la patrilinearité à l'échelle de l'Eurasie. Nous allons nous intéresser de plus près à ce phénomène, en décrivant une séquence temporelle qui décrirait assez bien l'évolution de la famille en Chine, mais semble également s'être déroulée de manière tout à fait similaire en Inde ou au Moyen-Orient. On part donc d'un type ancien, nucléaire, correspondant à des civilisations d'agriculteurs, avec les traits habituels de monogamie, d'exogamie, de corésidence successive des jeunes couples mariés, de bilatéralité (pas de primauté stricte des hommes ou des femmes pour la filiation), et un statut des femmes élevé. Lorsque le monde devient « plein » et que la possibilité de partir défricher de nouvelles terres diminue, ce modèle entre en tension. La question de l'indivision des terres se pose par exemple. On

	Corésidence	Monogamie	Exogamie	Localité	Statut des femmes	Héritage	Distance
<b>Sapiens</b>	Possible	Tempérée	Tempérée	Bilocale	Élevé (tâches différenciées)	?	<b>0 !</b>
<b>Nucléaire absolue (US)</b>	Non 1	Stricte 1	Stricte 1	Bilocale 0	Élevé 0	Libre 0	<b>3</b>
<b>Nucléaire absolue (GB)</b>	Non 1	Stricte 1	Stricte 1	Bilocale 0	Élevé 0	Libre (+ zeste de primo-géniture) 0.5	<b>3,5</b>
<b>Nucléaire égalitaire</b>	Non 1	Stricte 1	Stricte 1	Bilocale 0	Élevé 0	Égalitaire 1	<b>4</b>
<b>Souche (suédoise)</b>	Fils aîné 2	Stricte 1	Stricte 1	Patrilocale ? 1	Élevé 0	Inégalitaire 1	<b>6</b>
<b>Souche (allemande)</b>	Fils aîné 2	Stricte 1	Stricte 1	Patrilocale 1	Modéré 1	Inégalitaire 1	<b>7</b>
<b>Communautaire exogame (russe)</b>	Fils 3	Stricte 1	Stricte 1	Patrilocale 1	Modéré 1	Égalitaire 1	<b>8</b>
<b>Communautaire exogame (chinoise)</b>	Fils 3	Non 2	Stricte 1	Patrilocale 1	Bas 2	Égalitaire 1	<b>10</b>
<b>Communautaire endogame (arabe)</b>	Fils 3	Non 2	Endogamie 2	Patrilocale 1	Bas 2	Égalitaire 1	<b>11</b>
<b>Indépendante polygyne</b>	3	Non 2	1	1	Bas (certaine indépendance) 1,5	Égalitaire 1	<b>9,5</b>

peut imaginer que le fait de privilégier un héritage inégalitaire ait pu présenter des avantages (double part de l'aîné). On a là les prémices de la famille souche : réserver la terre à l'un des enfants, le plus souvent le fils aîné (primogéniture masculine) avec dans la foulée une corésidence qui devient définitive du fils aîné chez ses parents. Ces deux traits définissent la famille souche, qui semble bien avoir été la norme dans la Chine de Confucius en 500 AEC. Ils correspondent à une patrilinéarité de

ces peuplades finissent en retour par influencer la structure familiale chinoise qui adopte à son tour le principe de symétrie. Se plaquant sur une structure verticale de la famille, ce principe conduit à la famille communautaire chinoise, autoritaire et égalitaire. Le trait patrilinéaire atteint un niveau 2. Les siècles qui suivent voient se produire un renforcement autonome de la patrilinéarité par abaissements successifs du statut des femmes, conduisant à une patrilinéarité de niveau 3.



niveau 1.

La séquence fait ensuite intervenir des populations de nomades vivant sur les marches de la Chine, qui tout au long de son histoire ont fait peser des menaces sur ses frontières, l'envahissant même à plusieurs reprises. Ces populations ont pu adopter certains traits de leur prestigieux voisins, et notamment la patrilinéarité. Mais chez ces populations nomades, cela se traduit par un principe de symétrie ou d'égalité des fils. Les femmes sont mariées en dehors du clan, si bien qu'on est bien à un niveau 1 de patrilinéarité. Les invasions successives de

Figure 6. Un exemple de séquence temporelle

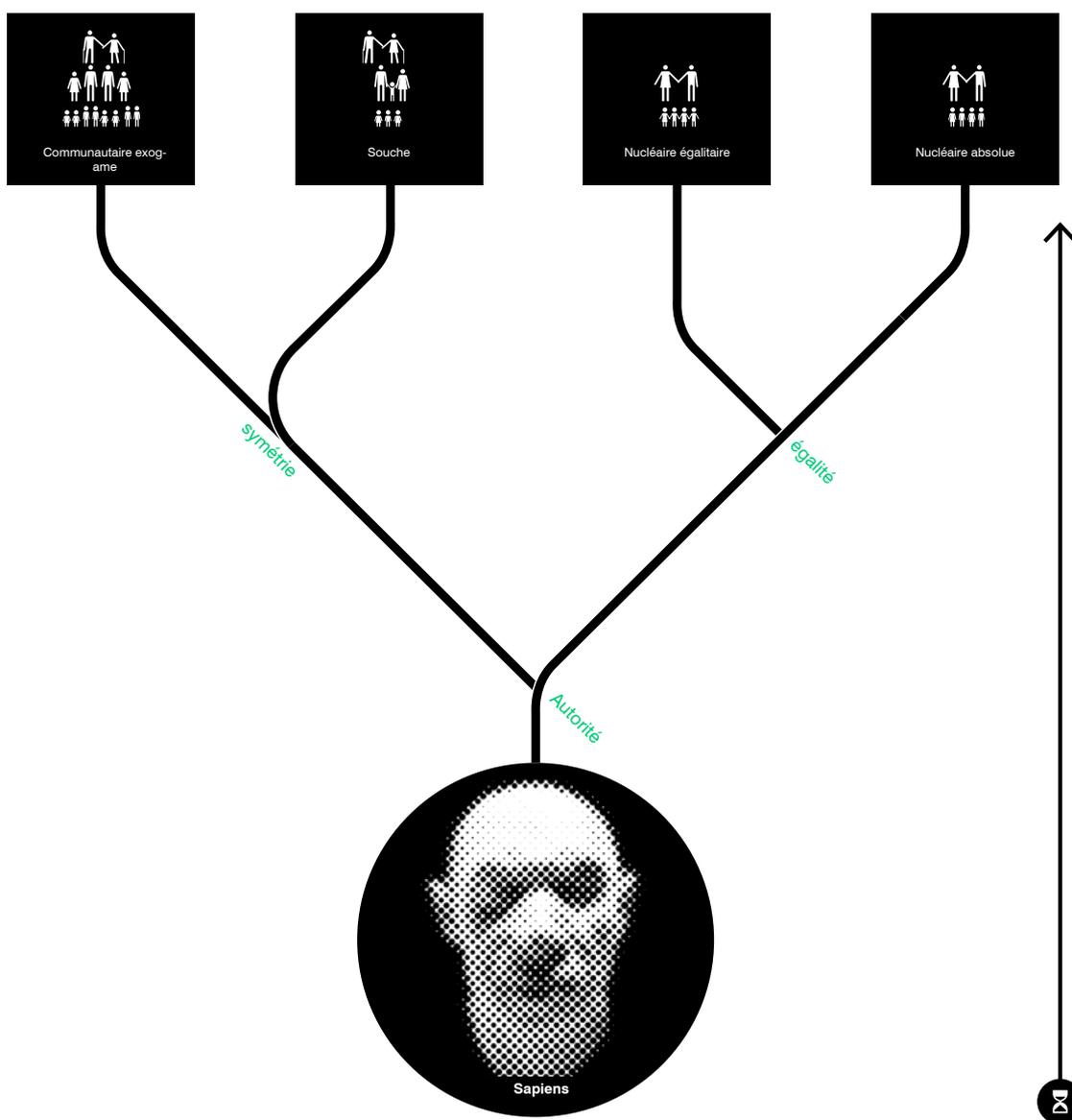
## Un premier arbre phylogénique

Le premier arbre que je vais construire va être trivial. Je vais réorganiser sur un arbre les quatre types familiaux leplaysiens. A partir de la séquence précédente, on peut faire apparaître une première divergence, ancienne, par apparition de traits autoritaires et patrilinéaires. Plus tard, un trait de symétrie dans cette branche va conduire à

l'apparition de la famille communautaire à partir de la famille souche. Du côté des familles nucléaires, l'apparition d'un trait égalitaire va conduire aux familles nucléaires égalitaire d'un côté, absolue de l'autre. Cet arbre est compatible avec le tableau des distances au type sapiens et la séquence temporelle de la patrilinearité. Aussi simple qu'il soit, il met en évidence l'intérêt de l'approche phylogénétique, même pour des classifications basiques et

familiales. On peut en effet y faire figurer des éléments de temporalité ainsi que quelques-unes des principales différenciations ayant conduit aux différents types. L'arbre de la figure 7 demanderait néanmoins à être complété et détaillé. C'est ce que je vais à présent essayer de faire.

Figure 7. Un arbre phylogénique simple.



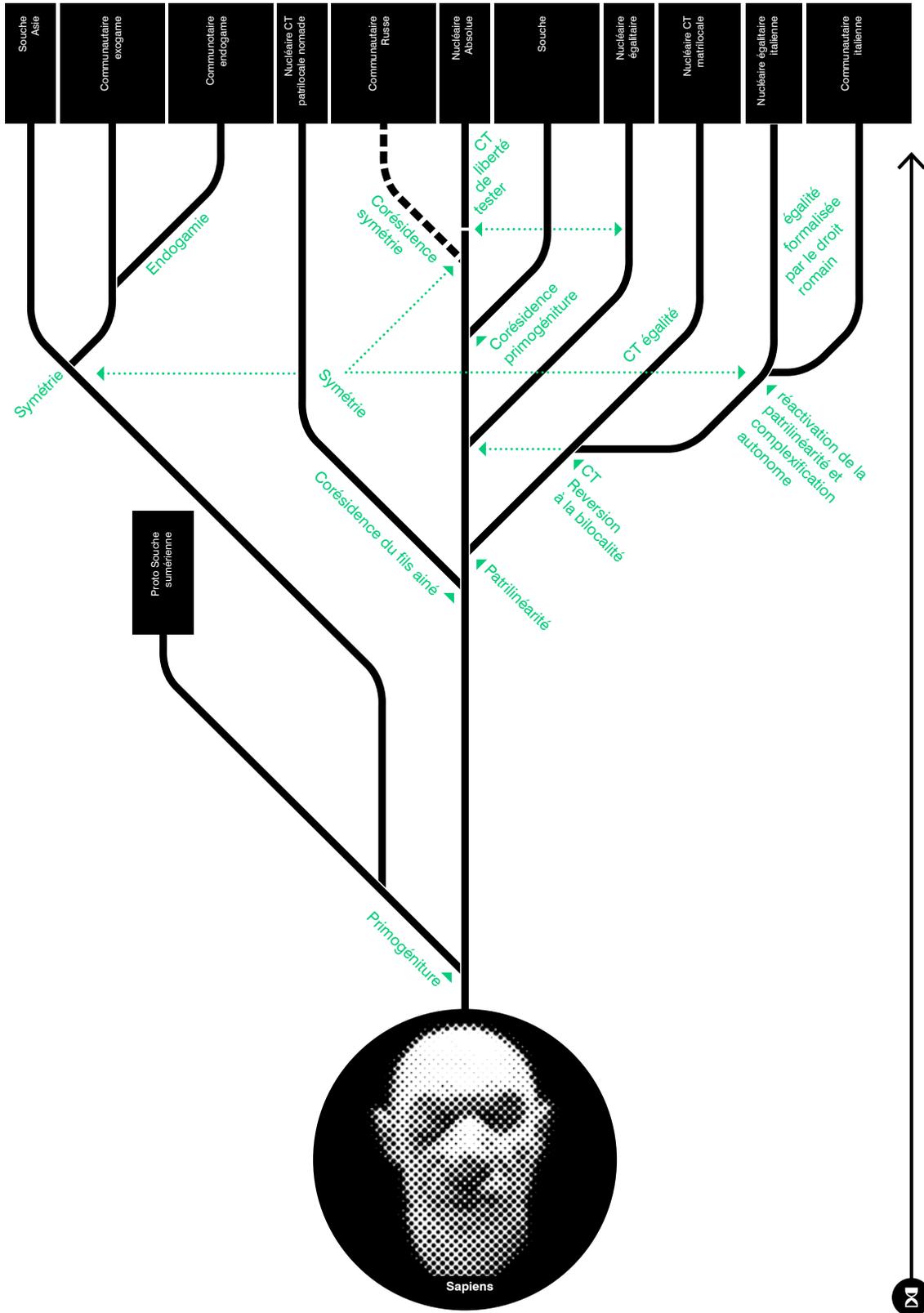
## Un deuxième arbre phylogénique

Reprenant la séquence temporelle précédente, nous pouvons obtenir rapidement la partie de l'arbre correspondant aux familles complexes. L'apparition d'un premier trait patrilineaire, le principe de primogéniture masculine, conduit à une forme de proto famille souche, telle que d'après E. Todd on pouvait la trouver à Sumer il y a plus de 4000 ans. Comme précédemment, l'addition de la corésidence définitive du fils aîné signe l'apparition de la famille souche. Les peuples nomades vivant sur les bordures de ces zones adoptent un principe patrilineaire sous l'influence de ces riches civilisations. Ce trait patrilineaire se traduit par d'adoption d'un principe de symétrie entre fils, qui semble leur conférer une redoutable efficacité militaire. Les invasions régulières de ces peuples nomades semblent favoriser l'adoption du principe de symétrie qui, se calquant sur la verticalité de la famille souche, entraîne l'émergence de la famille communautaire. A cette séquence nous pouvons ajouter pour le cas de l'Inde ou du monde arabe une

nouvelle étape qui voit apparaître le phénomène d'endogamie (mariage entre cousins).

L'apparition de la famille communautaire en Russie est un phénomène tardif, établi à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, mais qui demeure mal connu. L'influence de la vague patrilineaire nomade venue de l'Est et culminant avec les mongols paraît certaine. Remarque intéressante, la Russie est historiquement située à un point de confluence entre deux vagues patrilineaires conquérantes, l'une venue de l'Est asiatique, et l'autre d'Allemagne. Une hypothèse présentée comme plausible par E. Todd serait celle d'une diffusion verticale depuis la noblesse, gagnant les villes puis les familles paysannes. Il ne semble pas qu'un passage par la famille souche se soit produit. Il est également à souligner que ce développement du communautarisme s'accompagne de celui du servage, une nouvelle illustration s'il en était encore besoin du lien étroit existant entre structures agraires et structures familiales. A défaut de comprendre clairement cette séquence qui reste une hypothèse, elle sera figurée par un pointillé sur l'arbre phylogénique.

Figure 8. Un arbre phylogénétique plus riche.



L'histoire des familles nucléaires égalitaires, nucléaires absolues, et souches, quant à elle, doit être décrite simultanément tant ces types entretiennent des relations riches en phénomènes d'imitations, diffusions, et dissociations. Elle commence dans le monde romain, qui après une première phase de patrilinéarisation sous l'influence grecque voit dès la fin de la République s'opérer une réversion à la bilocalité ainsi qu'une forte nucléarisation, liée probablement à un mode de vie urbain peu favorable à la coexistence de grandes familles dans les *insulae*. Le droit romain vient bientôt couronner formellement une tendance de plus en plus forte à l'égalité entre les enfants. La famille nucléaire égalitaire naît donc au sein de la plèbe de Rome et devient dans une grande partie de l'empire une sorte d'idéal familial.

Les invasions, celle des Lombards<sup>2</sup> en particulier, vont réactiver dans la partie centrale de l'Italie le vieil idéal patrilinéaire, qui en se renforçant, en particulier dans la région de Florence, va donner la famille communautaire italienne, dans une séquence différente donc de la séquence asiatique. Dans les parties de l'empire où les exploitations agricoles prennent plutôt la forme de grands domaines, la famille nucléaire à corésidence temporaire traditionnelle va évoluer vers des familles nucléaires pures, sans corésidence, tandis que dans les zones d'exploitations familiales, c'est plutôt la famille souche qui va prendre pied, en diffusant la primogéniture, innovation apparue en Europe dans l'aristocratie franque, primogéniture qui connaîtra un grand succès dans le monde germanique, influencera la famille nucléaire anglaise, mais échouera à s'implanter en France du nord, où un magnifique phénomène de réaction dissociative va au contraire favoriser le rapprochement définitif avec le vieil idéal de la famille nucléaire égalitaire romaine. En Angleterre, c'est un phénomène similaire de dissociation qui provoquera, en

réaction au principe d'indivision imposé par les Normands, une préférence pour la liberté de tester. L'idéal de la famille souche semble donc avoir agi comme un véritable catalyseur dans le processus d'émergence des types nucléaires égalitaires et absolus. E. Todd introduit d'ailleurs la notion d'espace conceptuel souche pour désigner la partie de l'Europe occidentale où se sont développées la famille souche, la famille nucléaire égalitaire, et la famille nucléaire absolue.

Il serait bien évidemment possible de construire des arbres plus riches ou plus détaillés, mais la place manquait ici. Il eut été possible ainsi de faire figurer certains types non leplaysiens comme les familles communautaires bilocales, que l'on trouve dans une France centrale ou en Asie du Sud-Est. Certaines circonstances historiques encouragent le passage de familles nucléaires à corésidence temporaire vers des familles communautaires, par simple complexification pourrait-on dire, sans passer par l'étape de la famille souche. Et des réversions de la famille communautaire vers la famille nucléaire à corésidence temporaire sont tout aussi faciles. En guise de conclusion...

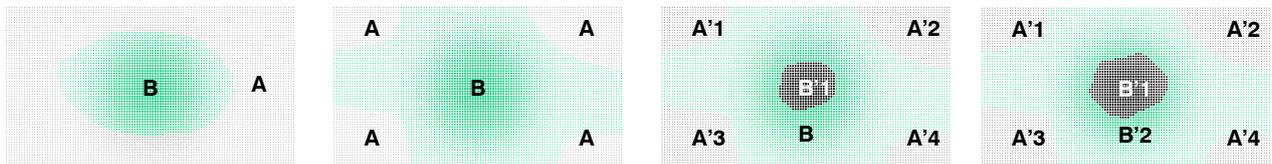
Revenons un instant sur le point de départ de *L'origine des systèmes familiaux*, le principe de conservation des zones périphériques. Selon ce principe, des distributions géographiques en couronne permettent d'identifier des innovations dans la partie centrale, les traits périphériques étant les plus anciens. J'espère qu'il sera clair pour le lecteur à l'issue de cet article qu'il ne faut pas nécessairement comprendre le terme ancien en terme de durée, et que le conservatisme ne signifie pas absence d'évolution. En effet, les types périphériques présents en Europe occidentale sont tous très récents à l'échelle des millénaires, ordre de grandeur nécessaire au suivi des structures familiales. Ils sont même souvent plus récents que les types familiaux complexes centraux. Par contre, ils sont plus proches du type ancien, le type Sapiens que les familles communautaires. Il y a un nombre d'embranchements moins important entre

---

<sup>2</sup> Les Lombards sont un peuple germanique issu de Scandinavie. Allié aux Avars, peuple turc de cavaliers nomades issu du nord de la Chine, les Lombards pénètrent en Italie vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle.

ces types et le type Sapiens qu'entre les familles communautaires et le type Sapiens. Le principe de conservation des zones périphériques doit donc plutôt être vu comme un outil conceptuel très important permettant de formuler des hypothèses sur la dynamique du phénomène étudié que comme une vérité scientifique en soi. La figure 9 constitue une illustration de ceci, et souligne le fait que tous les systèmes familiaux évoluent, les types réputés anciens y compris.

*Figure 9. Retour sur le principe de conservatisme des zones périphériques. Un trait B apparaît sur un territoire occupé par le trait A, puis diffuse jusqu'à occuper l'essentiel du territoire, reléguant le trait A sur les périphéries. Toutefois, même confiné sur la périphérie, le trait A continue à évoluer, de même que le trait central B, qui peut voir apparaître de nouvelles formes, encore plus évoluées.*

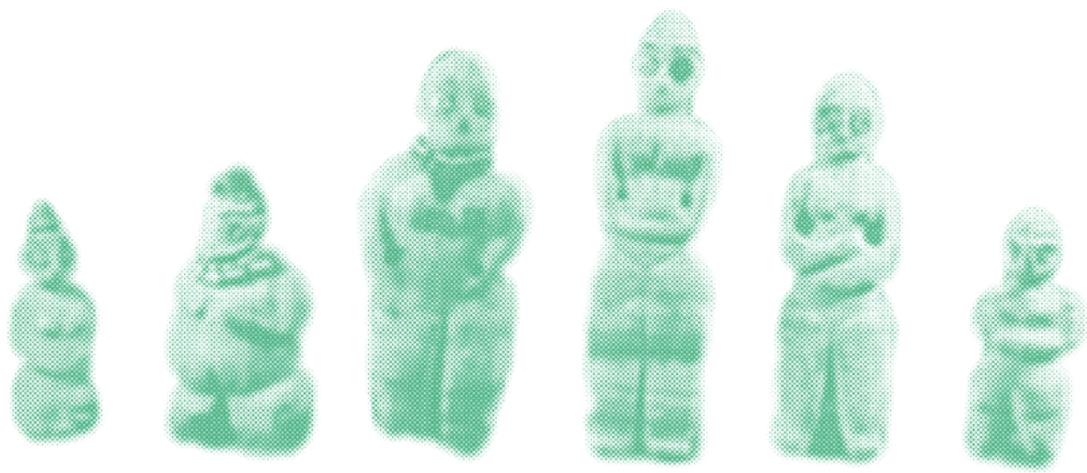


Concernant cette tentative d'utiliser des arbres phylogéniques comme outil de représentation des structures familiales il est possible de formuler un certain nombre de remarques. Il faudrait noter en premier lieu que les structures familiales ne sont pas l'analogie formelle des espèces vivantes. En effet, au cours du cheminement ayant permis l'établissement d'un arbre phylogénique pour un certain nombre de structures familiales, un certain nombre de différences importantes sont clairement apparues entre ces notions. Tout d'abord il est manifeste qu'il faut pour chaque type familial se réserver la possibilité de le faire apparaître plusieurs fois. Ceci est illustré par l'exemple des familles communautaires chinoises, russes, ou italiennes qui ont suivi des chemins évolutifs différents. Une deuxième différence tient à la possibilité de phénomènes de réversion, phénomènes qui ne semblent pas se produire dans le vivant. L'un des intérêts des arbres phylogéniques est la

possibilité de définir des groupes de parenté à partir de la succession des rameaux, contrairement à des classifications statiques qui proposaient par exemple de grands groupes (mammifères, oiseaux, reptiles...) puis essayaient de trouver une place à chaque espèce dans ce système. Mais là encore, la différence avec les structures familiales est manifeste. On peut certes dire que la famille communautaire chinoise « descend » d'une famille souche, elle-même issue d'une famille nucléaire, mais on aurait bien du mal à définir une catégorie famille complexe cohérente d'un point de vue évolutif, ce qui ne veut pas dire que la notion n'est pas pertinente loin de là ! En effet la complexité est une caractéristique qui apparaît plusieurs fois dans plusieurs rameaux différents, de même que le vol apparaît indépendamment chez les oiseaux, les chauves-souris, les ptérodactyles, ou les insectes volants.

Ces réserves formulées, il n'en demeure pas moins que les cladogrammes permettent de faire figurer avec une grande puissance synthétique énormément d'informations importantes, en particulier les séquences temporelles d'apparition des caractères ou les liens de parenté.

Vincent Siess



# Archéologie et anthropologie

## Le démarrage de la complexification familiale au Proche-Orient ancien (XIIIe – IVe millénaires avant l'ère commune)

par Nicolas Kaczmarek, enseignant.

Dans *L'origine des systèmes familiaux*, Emmanuel Todd a exposé un modèle d'évolution des structures familiales dans l'histoire élaboré au fur et à mesure d'années de recherches. Nous pouvons très grossièrement le présenter ainsi : famille nucléaire > famille souche > famille communautaire. Parler d'évolution, permet à E. Todd de réhabiliter en France une pensée évolutionniste mise à mal dès le début du XXe siècle<sup>1</sup>, puis après la Seconde Guerre mondiale par le structuralisme, notamment dans le sillage de Claude Lévi-Strauss<sup>2</sup>, qui a imprégné l'anthropologie sociale française.

Dans une démarche d'élaboration plus fine du modèle, E. Todd s'est attaché à repartir du début de l'histoire c'est-à-dire de la forme familiale dominante chez les chasseurs-cueilleurs nomades de la préhistoire. La structure familiale initiale de ces sociétés, identifiable notamment par les découvertes archéologiques, est celle où le couple et ses enfants constitue le groupe domestique (celles et ceux qui vivent sous le même toit, que nous appellerons « la famille ») mais inséré dans un groupe plus vaste (appelé « bande », « horde » ou « groupe local » selon les auteurs). Une famille nucléaire est donc insérée dans un réseau d'entraide composé de plusieurs familles nucléaires.

D'après E. Todd, cette « bande locale » se structure par l'appartenance à une même parenté. L'agrégation d'un couple à une bande est flexible car elle peut se faire du côté de l'époux ou de

l'épouse avec possibilité de quitter le groupe auquel le couple s'est agrégé pour rejoindre un autre. Ceci détermine le caractère *bilatéral* des liens entre paires conjugales. Tous ces éléments permettent de caractériser un système familial type nommé la *famille nucléaire indifférenciée*<sup>3</sup> ou *bilatérale*. Dans *Où en sommes-nous ?*<sup>4</sup>, E. Todd a prolongé l'étude de cette forme originelle en s'appuyant notamment sur les travaux des ethnologues pour souligner l'importance de la solidarité entre jeunes couples, donc entre frères et sœurs, pour en conclure que réside là le lien structurant de la bande (une structure peu contraignante répétons-le) tant que la question de l'accumulation, du stockage et de la redistribution alimentaire ne se pose pas. Pour E. Todd, le couple conjugal est donc déjà la norme mais sans interdiction stricte de la polygynie. Le statut des femmes y est élevé même si elles occupent déjà une place différente et donc peut-être inférieure à celle des hommes en raison d'une division sexuelle du travail très précocement apparue<sup>5</sup>. Ce qui caractérise ce système familial originel est donc avant tout sa grande flexibilité et souplesse. Aucun tabou ne semble exister. Par exemple, l'exogamie (l'interdiction du mariage entre cousins, du moins du premier degré) est la norme mais l'endogamie est possible quand cela est nécessaire.

A partir de cette forme originelle, E. Todd construit un modèle d'évolution qui emprunte le chemin de la complexification familiale<sup>6</sup> par la rigidification de règles d'organisation notamment à cause de l'apparition de l'agriculture qui provoque densification des sociétés, émergence de la primogéniture (transmission du patrimoine à un

3 Ibid., p. 32-35.

4 Todd Emmanuel, *Où en sommes-nous ?*, 2017.

5 Voir sur ces questions, Darmangeat Christophe, *Le communisme primitif n'est plus ce qu'il était*, 2012, chapitre 6.

6 Attention, ce terme signifie processus de divergence vis-à-vis de la forme originelle de structure familiale par rigidification des normes. Cela ne veut pas dire que la forme originelle était « simple ». Au contraire, sa grande souplesse implique une grande complexité de fonctionnement (voir Testart Alain, *Avant l'histoire*, p. 65-75 pour une réflexion sur les sociétés « primitives », « premières », « sans écriture » ou « sans État » considérées, à tort d'après lui, comme « simples »).

1 Voir Testart Alain, *Avant l'histoire*, 2012, chapitre 1.

2 Voir Todd Emmanuel, *L'origine des systèmes familiaux*, 2011, p. 21-44.

aîné) et structuration des groupes familiaux par des liens entre les mâles, phénomène qu'il nomme la « patrilinéarisation »<sup>7</sup>.

Par l'étude des résultats de fouilles archéologiques et avec l'apport des concepts forgés par l'anthropologie sociale, surtout les travaux d'Alain Testart<sup>8</sup>, nous nous proposons d'étudier plus finement et pour un territoire donné le démarrage de la complexification familiale et ses interactions avec l'évolution socio-politique des sociétés qui y sont présentes. Nous pensons qu'un système de relations existe entre évolutions économiques, sociales, politiques et les systèmes familiaux. Nous pensons que l'étude des formes du groupe domestique (« la famille ») et son insertion dans une parenté, jusqu'à l'apparition de l'État, nous éclaire sur les évolutions de ces sociétés. Le territoire ciblé est celui qui a le premier connu les grands bouleversements humains qu'ont été la sédentarisation, l'invention de l'agriculture, de l'écriture, de la ville, de l'État c'est-à-dire le Proche-Orient ancien qui est le lieu où la complexification familiale a été la plus précoce et où par conséquent celle-ci est allée le plus loin.

Nous chercherons à élaborer un modèle d'évolution plus fin, dans le prolongement de la démarche de précision de la typologie réalisée par E. Todd depuis *L'origine des systèmes familiaux*. Ce modèle doit être un outil pour réfléchir et ne vise à pas affirmer que toutes les sociétés humaines suivent la même évolution. L'hypothèse est que ce modèle pourrait s'appliquer aux sociétés du Proche-Orient ancien les plus en pointe de l'évolution et pourrait nous permettre de comprendre comment dans cette région on a atteint un stade élevé de complexification familiale. Répétons-le, il ne s'agit pas d'affirmer qu'il existe un modèle unilinéaire car l'anthropologie, et E. Todd lui-même dans ses travaux, a bien montré les cas de divergence par rejet, notamment par contact d'une société

avec un modèle familial dominant, mais aussi de confluence, de fusion, ou d'acculturation rendant les formes d'évolutions diverses.

## **Naissance de la sédentarité et de l'agriculture : la forme familiale originelle demeure**

Nous appellerons le système familial des chasseurs-cueilleurs nomades décrit plus haut « la famille nucléaire indifférenciée insérée dans une bande ». Concernant le mode de vie des sociétés de l'Orient ancien, l'archéologie nous informe d'une première césure vers -11 500 avec l'apparition des premiers « hameaux<sup>9</sup> » ou « noyaux de sédentarité<sup>10</sup> » au Levant, notamment dans sa partie nord [Figure 1]. À Mallaha (en actuel Israël) ou à Ouadi Hammeh (actuelle Jordanie), on a retrouvé un nombre limité de maisons en pierre de taille modeste (25m<sup>2</sup>) et de forme circulaire partiellement enterrées avec de petites fosses de stockage. Ces maisons en dur laissent à penser qu'il s'agit des premières traces de sédentarisation avant que ce phénomène se répande dans toute la région. Aucun indice ne permet d'affirmer que la forme familiale a pu subir la moindre évolution. D'un point de vue politique, tout porte à croire en l'absence de structure formelle d'autorité, ce qui nous permet de parler d'« organisation politique minimale » pour reprendre le concept d'Alain Testart<sup>11</sup>.

<sup>7</sup> Todd Emmanuel, *Où en sommes-nous ?*, p. 27.

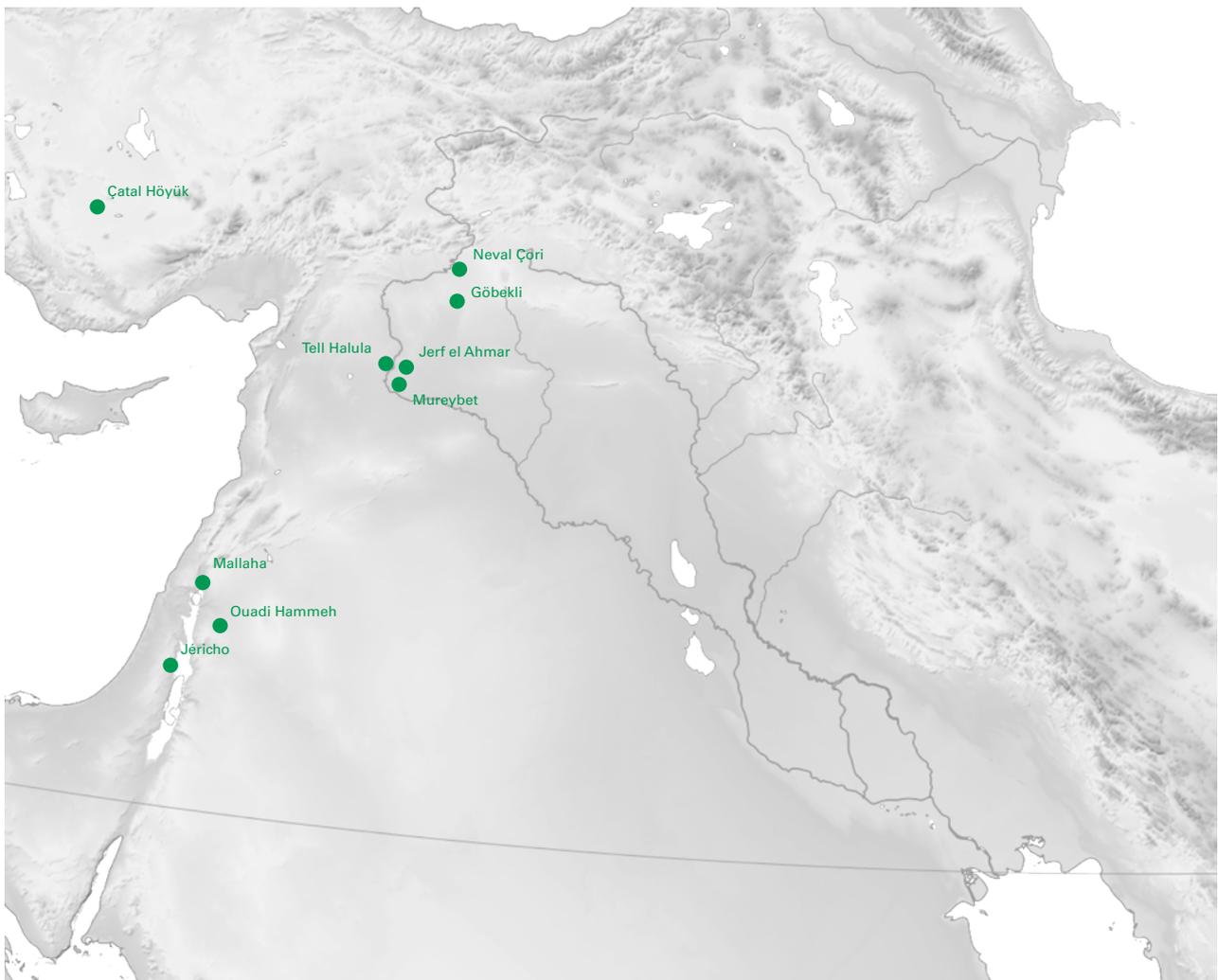
<sup>8</sup> Sur les rapports entre archéologie et ethnologie voir Testart Alain, *Avant l'histoire*, chapitre 4.

<sup>9</sup> Aurenche Olivier, Kozłowski Stefan K., *La naissance du Néolithique au Proche-Orient*, 1999 (version poche en 2015). Les données présentées dans la suite de cette partie sont principalement issues de cet ouvrage.

<sup>10</sup> Testart Alain, *Avant l'histoire*, p. 371.

<sup>11</sup> Testart Alain, *Éléments de classification des sociétés*, 2005, p. 98-105.

Figure 1 : carte des sites mentionnés dans cette partie.



A partir de -9 200, au cours de la période appelée Néolithique précéramique A ou Pre-Pottery Neolithic A (PPNA) on distingue par les fouilles une innovation avec l'apparition de constructions d'envergure collective comme le mur de Jéricho (Palestine) ou dans la région de la Djézireh un bâtiment de stockage communautaire à Jerf el Ahmar (Syrie) sans que l'on puisse déceler d'évolution socio-politique ou familiale.

On peut déceler les premières traces d'activité agricole (sélection de certaines variétés de graines pour être semées ou plantées) à Mureybet (Syrie)

dans le niveau de fouilles IIIB daté d'environ -8 800. C'est l'époque du démarrage de l'emploi de la brique pour construire les bâtiments permettant des constructions quadrangulaires avec chaînage des murs à angle droit. On voit alors apparaître dans la région les premiers villages qui s'étendent sur 1, 2 ou 3 hectares composés de petites maisons pouvant accueillir entre 5 et 8 occupants pour au final regrouper entre 25 et 80 habitants. Ce regroupement en villages peut s'expliquer par le développement de l'agriculture céréalière qui nécessite une exploitation collaborative de l'espace. On considère donc qu'apparaissent les premières

« *Communautés domestiques agricoles* »<sup>12</sup> qui profitent de l'optimum climatique holocène<sup>13</sup> pour connaître un essor et une hausse démographique importante qui débouche sur un phénomène de *segmentation* c'est-à-dire que régulièrement un groupe se détache du reste de la bande pour aller fonder un nouveau village sur des terres encore non exploitées. Malgré ce phénomène de gestion de l'essor démographique, on voit apparaître des villages bien plus peuplés pouvant atteindre 10 ou 15 hectares. D'un point de vue familial, la taille des maisons atteste du maintien d'une organisation en familles nucléaires. C'est à l'échelle de la famille nucléaire que s'organise la production dans ce qu'on appelle la *cellule de collaboration*. Mais cette famille est insérée dans la *bande* qui constitue la *cellule d'entraide* où s'organisent le stockage et la redistribution. D'un point de vue politique, aucune trace d'évolution vers l'affirmation d'une autorité n'est identifiable. On parle de « *communautés égalitaires* » car il existe une uniformité des pratiques funéraires et de la taille de l'habitat, éléments que nous utiliserons plus loin pour déceler des formes de hiérarchisation sociale.

Aux environs de – 8 650, dans la période appelée Néolithique précéramique B ou Pre-Pottery Neolithic B (PPNB), dans la région des Hautes Vallées qui avec le Levant et la Djézireh forment le triangle d'or du néolithique au Proche-Orient<sup>14</sup>, apparaissent des bâtiments collectifs avec des piliers d'ornement et des statues [Figure 2]. A Göbekli (Turquie) puis Neval Çori (Turquie), des archéologues ont volontiers désigné ces bâtiments comme des sanctuaires, voulant y voir le lieu d'un culte primitif. Cependant, en s'appuyant sur les travaux d'Alain

Testart, nous pouvons faire l'hypothèse que ces bâtiments à vocation collective sont plutôt la trace de la volonté d'affichage de prestige d'une personne ou d'un groupe de personnes ayant accumulé honneurs et capacité à faire travailler des obligés pour lui ; affichage qui passe par l'édification d'un bâtiment de prestige à vocation ostentatoire. Alain Testart présentant ce phénomène en invoquant des sociétés récentes étudiées par les ethnologues parle de sociétés organisées en « *ploutocratie ostentatoire* »<sup>15</sup>, car le pouvoir du chef reste limité à un rôle de responsable de la cohésion du groupe et on attend surtout de lui qu'il dépense pour être vu. Nous aurions là un début d'évolution politique vers l'affirmation d'un chef, pour l'instant sans réel pouvoir.



<sup>12</sup> Meillassoux Claude, *Femmes, greniers et capitaux*, 1975, cité in Forest Jean-Daniel, Mésopotamie. *L'apparition de l'État*, 1996.

<sup>13</sup> Phénomène climatique planétaire culminant vers -7 000 qui provoque un recul des glaciers et calottes glaciaires de l'hémisphère nord et un relèvement des niveaux marins. Pour le Proche-Orient, il provoque une phase chaude et humide, avec douceur des hivers et humidité relative l'été, permettant le développement de forêts de feuillus et conifères, favorables à l'essor des ancêtres sauvages des céréales et animaux domestiqués. Voir Butterlin Pascal, *Architecture et société au Proche-orient ancien*, 2018, p. 50.

<sup>14</sup> Aurenche Olivier, Kozłowski Stefan K., *La naissance du Néolithique au Proche-Orient*, 1999.

<sup>15</sup> Testart Alain, *Éléments de classification des sociétés*, p. 45-60. Alain Testart s'est penché sur le site de Göbekli dans son ouvrage *Avant l'histoire*. Alors qu'il évoque les constructions de Göbekli puis de Çatal Höyük une première fois à la page 241 dans une partie qui concerne la pratique de l'ostentation puis aux pages 436 à 439 sur les constructions ostentatoires, il se montre d'une grande prudence à la page 469, préférant voir sur ces sites des sociétés semi-étatiques sûrement en raison du développement agricole qui implique pour lui la sortie du cadre de l'organisation politique minimale.

Figure 2 : Göbekli Tepe, vue du site, les piliers en forme de T, ayant une fonction ornementale sont décorés de reliefs représentant des animaux.



le lien avec les ancêtres assure la cohésion d'un groupe installé sur la longue durée.

D'un point de vue familial, les fouilles réalisées à Tell Halula (Syrie), village occupé à partir de -7 500, nous fournissent un premier élément d'évolution pour cette période. Celles-ci ont fait apparaître l'existence de sépultures dans les maisons du village. Plus de 110 tombes ont été découvertes sous le sol des maisons datées du PPNB. Elles comprenaient chacune entre 5 et 13 individus inhumés. Les analyses ADN pratiquées ont permis d'établir qu'il existait un lien génétique entre les individus de sexes et âges variés enterrés dans chaque maison<sup>16</sup>. Nous pouvons faire l'hypothèse que nous avons ici la première trace d'une organisation sociale où

Les découvertes réalisées en Anatolie à Çatal Höyük (Turquie) viennent appuyer cette hypothèse<sup>17</sup>. Sur ce site de 12 hectares, nous n'avons retrouvé que des maisons avec chacune un espace dédié aux ancêtres où sont inhumés des hommes et des femmes. Par exemple, dans la « maison 1 » 62 inhumations ont été découvertes dans cette maison occupée par plusieurs générations successives sur une centaine d'années allant d'une première inhumation, celle d'un vieillard qui a vécu sa vie dans la maison précédente, jusqu'aux ultimes inhumations, celle d'un autre vieillard et d'un adulte dont on a prélevé le crâne. La pratique du

<sup>16</sup> Butterlin Pascal, *Architecture et société au Proche-orient ancien*, p. 53.

<sup>17</sup> Ibid., p. 58-61.

prélèvement des crânes a suscité de vifs débats<sup>18</sup> car la découverte en divers sites de crânes sans corps, parfois surmodelés ou décorés, est pour certains le signe d'un culte des ancêtres mais pour d'autres l'attestation d'une pratique de prélèvement de trophées sur l'adversaire dans un contexte de conflit. Laissant de côté cette question, nous pouvons faire l'hypothèse que les liens familiaux verticaux, avec référence aux ancêtres, devient la norme de structuration d'un groupe d'individus apparentés. La maison 1 comportant un plus grand nombre d'inhumations par rapport aux autres peut être vue comme la maison de l'ancêtre de référence de la communauté mais sans que cela implique l'existence d'une autorité particulière aux occupants de cette maison. Nous n'avons aucune trace de l'existence de chefs dans ces sociétés ce qui ne traduit pas une absence de chef mais plutôt, s'il existe, la faiblesse de son autorité.

C'est grâce à ces éléments que nous pouvons avancer l'idée que les sociétés néolithiques de ces régions ont commencé à s'organiser en « *clans* » au sens qu'Alain Testart donne à ce terme en s'appuyant sur l'étude du clan américain reconnaissable par exemple chez les Iroquois<sup>19</sup> : le clan se distingue de la bande par la désignation d'un ancêtre de référence plus ou moins éloigné ou même mythique et par un « pouvoir » reconnu au plus ancien vivant mais sans réel pouvoir coercitif vis-à-vis des membres du clan. Nous restons cependant au stade de « l'organisation politique minimale » sans évolution vers ce qu'Alain Testart appelle une « organisation semi-Étatique » . Nous pouvons dès lors émettre l'hypothèse que ces

sociétés commencent à s'organiser en « *familles nucléaires insérées dans un clan* ». Le caractère indifférencié de la filiation disparaît car la référence à un ancien pour structurer le groupe familial implique une filiation unilinéaire<sup>20</sup> sans que l'on puisse déterminer si elle passe par les hommes ou par les femmes. Tout au plus peut-on avancer que dans un contexte de segmentation où les clans se fractionnent régulièrement, la filiation patrilinéaire apparaît plus probable car ce processus de division est plus facile à réaliser dans ce cadre que dans la filiation matrilinéaire (chaque fils ou frère peut fonder son propre groupe en se procurant une épouse)<sup>21</sup>. En tous cas, cette évolution est déterminante car nous verrons que l'insertion dans une parenté plus verticale est un phénomène qui va s'étendre.

Le VII<sup>e</sup> millénaire avant notre ère marque une rupture dans l'histoire du Proche-Orient. C'est la période d'abandon des grands sites évoqués précédemment. L'occupation de l'espace devient plus diffuse. Une dégradation des conditions climatiques, qui fait progresser l'aridité de cet espace, est contournée par une segmentation et mobilité qui s'accroissent. Cet aspect caractérise particulièrement ce que les archéologues ont appelé la culture de Halaf<sup>22</sup>, espace et période définies par l'homogénéité de la culture matérielle (la céramique, qui vient d'apparaître) que l'on retrouve dans les régions évoquées jusqu'à présent, entre -7 000 et -5 100. La segmentation est la réponse apportée dans les sociétés de ces régions aux nouvelles contraintes environnementales. Nous allons voir que dans le centre et sud de la Mésopotamie, confrontées à des contraintes naturelles plus importantes, les sociétés sédentaires ont dû apporter d'autres réponses.

18 Forest Jean-Daniel, « Le PPNB de Çayönü et de Nevalı Çori : pour une approche archéo-ethnologique de la néolithisation du Proche-Orient, *Anatolia Antiqua*, Tome 4, 1996, p. 1-31. <https://doi.org/10.3406/anata.1996.1189>

Testart Alain, *Des crânes et des vautours ou la guerre oubliée*, Paléorient, 2008, vol. 34, n°1, p. 33-58. <http://dx.doi.org/10.3406/paleo.2008.5232>

Forest Jean-Daniel, *Nouvelles réflexions sur Çatal Höyük*, Paléorient, 2009, vol. 35, n°1, p. 113-115.

<http://dx.doi.org/10.3406/paleo.2009.5284>

Testart Alain, *Réponse*, Paléorient, 2009, vol. 35, n°1, p. 133-136.

[http://www.persee.fr/doc/paleo\\_0153-9345\\_2009\\_num\\_35\\_1\\_5289](http://www.persee.fr/doc/paleo_0153-9345_2009_num_35_1_5289)

19 Testart Alain, *Éléments de classification des sociétés*, p. 110 et *Avant l'histoire*, p. 454. Voir aussi Darmangeat Christophe, *Le communisme primitif n'est plus ce qu'il était*, chapitre C.

20 Pour une présentation synthétique des concepts de la structuration de la parenté, voir Burguière André, Klapisch-Zuber Christiane, Segalen Martine, Zonabend Françoise, *Histoire de la famille*, tome 1, 1986, p. 21-75.

21 Ibid., p. 53.

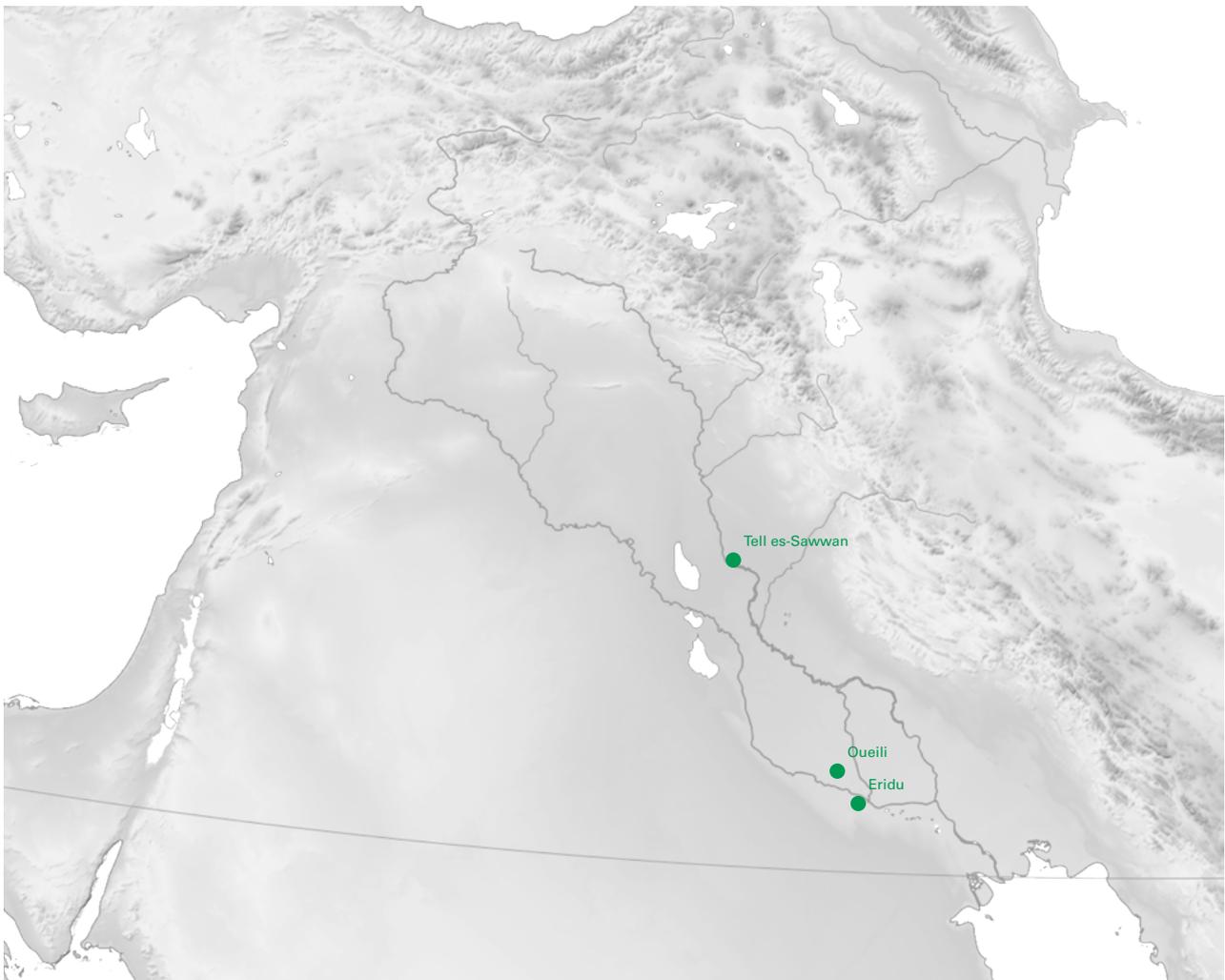
22 Du nom du site archéologique Tell Halaf où une culture céramique particulière a été pour la première fois identifiée.

## Évoluer face aux contraintes : émergence précoce de la famille souche ?

Pour poursuivre notre exploration des innovations socio-politiques et familiales de l'Orient ancien, notre étude doit se déplacer plus au sud, le long des vallées du Tigre et de l'Euphrate jusqu'au Golfe arabo-persique dans ce qu'on appelle la Mésopotamie centrale et du sud. Ces régions connaissent à partir de -6 500 un essor démographique sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit d'un essor endogène ou d'une colonisation venue du nord. Ici, le contexte est marqué par un climat semi-aride où l'irrigation est nécessaire. On pratique la culture du blé et de l'orge mais aussi

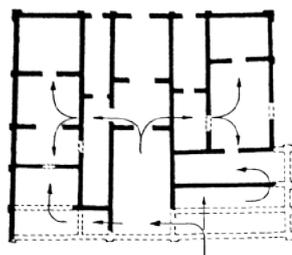
l'élevage de bovidés et la pêche. Dans l'extrême-sud, le milieu est humide et marécageux, ce qui renforce les contraintes de l'exploitation du territoire. Ces contraintes impliquent que la segmentation ne peut pas être la réponse à la hausse démographique car l'espace disponible est limité. Celle-ci doit donc être absorbée. Nous allons assister à une densification des communautés entraînant un élargissement de la cellule d'entraide dans laquelle s'insère les groupes domestiques. Ainsi, la mise en valeur d'un territoire contraignant nécessite une augmentation de l'organisation économique, socio-politique et, c'est notre hypothèse, familiale.

*Figure 3 : carte des sites mentionnés dans cette partie.*

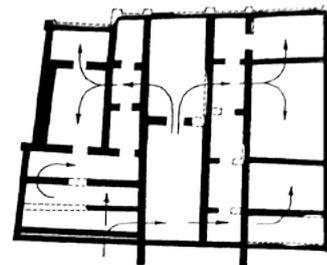


Le centre de la Mésopotamie est la région d'essor des cultures d'Hassuna et Samarra tandis que dans le sud on identifie une culture d'Obeid, du nom des sites où a été identifié pour la première fois un type particulier de céramiques. Dans le centre, le site archéologique de Tell es-Sawwan (Irak) (aux niveaux I et II datés d'à partir -6 200) et dans le sud celui d'Oueili (Irak) (à partir de -6 000) [Figure 3] partagent une même caractéristique de l'habitat avec l'émergence de grandes maisons tripartites. A Oueili pour cette période, on a trouvé uniquement des maisons allant de 170 à 240 m<sup>2</sup> organisées en une pièce centrale bordée de deux zones latérales privatives équivalentes. On pense que ces maisons, du fait de leur taille et de leur plan, pouvaient accueillir entre 10 et 12 personnes [Figures 4 et 5].

Figure 4 : Tell es-Sawwan, maisons du niveau I et II<sup>23</sup>.

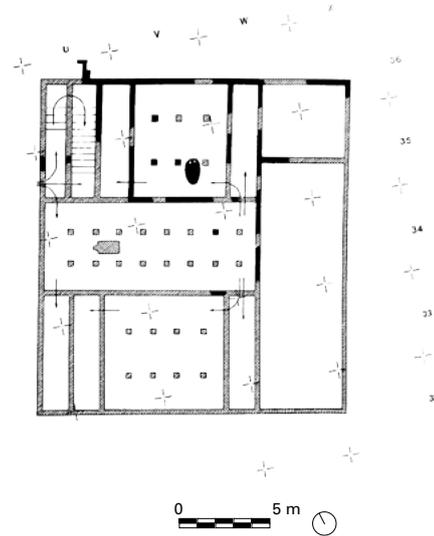


0 5 m  
Tell es Sawwan  
bâtiment 1, niveau I



0 5 m  
Tell es Sawwan  
bâtiment 3, niveau II

Figure 5 : Oueili, bâtiment 83 29, plan restitué<sup>24</sup>.



Jean-Daniel Forest<sup>25</sup> émet l'hypothèse que nous aurions là la cohabitation sous le même toit de deux couples de deux générations différentes (un couple avec un de ses enfants marié) appelé la famille souche dans la typologie toddienne empruntée à

23 Butterlin Pascal, *Architecture et société au Proche-orient ancien*, p. 132.

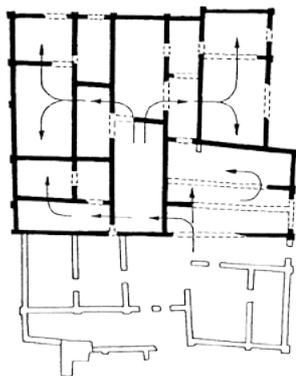
24 Ibid., p. 128.

25 Forest Jean-Daniel, *Mésopotamie. L'apparition de l'État*, 1996. Nous avons trouvé beaucoup d'éléments déterminants pour notre étude dans cet ouvrage, car l'auteur, archéologue français décédé en 2011, mentionne d'un côté les travaux d'Alain Testart et convoque de l'autre le concept de famille-souche, ce qui montre une connaissance de la typologie leplaysienne forgée au XIXe siècle, peut-être à travers les travaux du Cambridge Group for the History of Population & Social Structure.

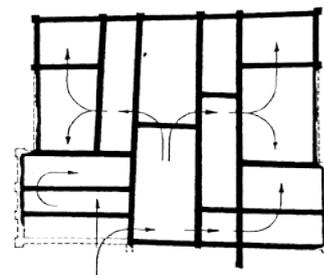
Frédéric Le Play. Si l'organisation en *famille étendue* ne fait pas de doute au vu de la taille des maisons, il est difficile de prouver que nous sommes en présence de la *famille souche*. J.-D. Forest écarte la possibilité d'une cohabitation de deux frères mariés, principe de cohabitation trop instable pour être systématisé à large échelle<sup>26</sup>. Pour expliquer cette émergence de la famille souche, il avance l'idée que l'essor des communautés agricoles a entraîné un besoin accru d'organisation<sup>27</sup>. La présence d'un grand nombre de familles nucléaires aurait constitué un problème pour l'organisation effective d'une sorte de conseil du village qui, composé d'un représentant par famille nucléaire, aurait été pléthorique et peu efficace. Afin de réduire le nombre de membres de ce conseil, on aurait regroupé deux familles nucléaires sous l'autorité d'un représentant (l'aîné) chargé de parler au nom de la maisonnée. Le fils marié est écarté du pouvoir de décision mais de manière temporaire puisqu'à la mort du père, il devient à son tour chef d'une famille souche. J.-D. Forest y voit donc le maintien d'un principe égalitaire qui lui permet de

parler d'organisation en « *chefferie simple* », pour reprendre le concept de « *Chieftdom* » forgé par les anthropologues néo-évolutionnistes américains comme Julian Stewart et Elman Service<sup>28</sup>.

Nous pensons que nous pouvons rapprocher ce concept de celui de « *démocratie primitive* » formé à partir de constatations ethnologiques sur des sociétés récentes par Alain Testart qui nous paraît plus fin dans sa définition. Pour Testart, la démocratie primitive est une forme d'organisation politique semi-étatique qui se caractérise par l'existence d'une assemblée populaire souveraine ou d'un conseil composé de délégués, chargé par exemple de déclarer la guerre ou la paix, qui peut être mené par des chefs dont l'autorité réside dans leur charisme et richesse et qui doivent donc mener la guerre avec leurs propres moyens et non avec ceux de la communauté<sup>29</sup>. Cette impossibilité de disposer des biens de la communauté montre la faible autorité de ces chefs. Cela correspond bien aux constatations de l'archéologie pour les sites jusque là évoqués où aucune distinction sociale



0 5 m  
Tell es Sawwan  
bâtiment 2, niveau I



0 5 m  
Tell es Sawwan  
bâtiment 4, niveau I

<sup>26</sup> Forest Jean-Daniel, *Ibid.*, p. 42.

<sup>27</sup> Forest Jean-Daniel, *Ibid.*, p. 58.

<sup>28</sup> Voir Testart Alain, *Avant l'histoire*, p. 52-54 et Butterlin Pascal, *Architecture et société au Proche-orient ancien*, p. 25-29.

<sup>29</sup> Testart Alain, *Éléments de classification des sociétés*, p. 106.

n'est visible dans l'habitat ou les pratiques funéraires contrairement à ce que nous verrons plus tard<sup>30</sup>.

Si nous postulons l'émergence de la famille souche comme mode d'organisation au moins à Sawwan et Oueili, deux localités éloignées l'une de l'autre, nous devons présenter d'autres hypothèses d'explication. Citons d'abord un processus souvent invoqué par E. Todd pour expliquer l'émergence de la famille souche, celui durant lequel l'indivision du patrimoine devient une priorité pour une famille d'agriculteurs vivant exclusivement des produits de son exploitation. On voit dès lors apparaître la désignation d'un héritier unique (souvent l'aîné des fils, on parle de *primogéniture*) à qui sera transmis l'intégralité du patrimoine, à charge pour lui de vivre avec ses parents dont il s'occupera jusqu'à la fin de leurs jours, tandis que les sœurs iront se placer comme épouses auprès d'autres familles ou communautés et les cadets comme dépendants de leur frère ou d'autres propriétaires. Cette explication a été avancée par E. Todd pour les sociétés agricoles historiques où des pratiques d'héritage sont retraçables par des écrits qui ont montré la prédominance de l'héritage en faveur d'un garçon<sup>31</sup>. Mais ici, il est impossible de démontrer que c'est un fils marié qui cohabite avec ses parents (et non une fille avec son mari) et encore moins qu'il bénéficierait de l'héritage familial, si bien que la prudence impose de parler d'une hypothétique émergence de la famille souche mais sans prouver un démarrage de la patrilinéarité qui impliquerait une organisation de la société par le lien entre les hommes d'une même lignée.

---

30 Une autre archéologue, l'italienne Marcella Frangipane, a défini ce type de société comme des « Vertical egalitarian systems » et a établi une série de critères pour définir ce type de sociétés. « Different types of egalitarian societies and the development of inequality in early Mesopotamia », *World Archaeology*, Vol. 39 (2), 2007, p. 151-176. [https://www.academia.edu/2415501/Different\\_types\\_of\\_egalitarian\\_societies\\_and\\_the\\_development\\_of\\_inequality\\_in\\_early\\_Mesopotamia](https://www.academia.edu/2415501/Different_types_of_egalitarian_societies_and_the_development_of_inequality_in_early_Mesopotamia)

31 Todd Emmanuel, *Où en sommes-nous ?*, p. 58.

Une explication plus classique consiste à avancer que la famille nucléaire constitue une unité de production avec trop peu de main d'œuvre pour mettre en valeur une exploitation où se mêlent activité agricole et élevage. Les besoins de main d'œuvre ont pu rendre nécessaire la collaboration d'au moins deux couples même si rien ne justifie a priori que ces deux couples vivent sous le même toit.

Néanmoins, reste une dernière option, qui nous ramène aux travaux d'E. Todd. Dans *L'origine des systèmes familiaux*, il entreprend d'affiner la typologie des structures familiales en introduisant des stades intermédiaires entre famille nucléaire, famille souche et famille communautaire. Il présente notamment l'existence de sociétés étudiées par les ethnologues pratiquant la *corésidence temporaire* entre un couple âgé et un de ses enfants marié. Cette pratique est historiquement attestée en Amérique, en Asie du sud-est ou en Inde du sud mais aussi en Europe. E. Todd définit un *cycle alpha* expliquant l'existence de cohabitation de deux couples de générations différentes : « *un couple produit des enfants. Lorsque l'un d'eux arrive à l'âge adulte, il se marie, fait venir son conjoint dans sa famille d'origine. Le jeune couple, après la naissance du premier enfant, s'en va fonder un ménage autonome. Le frère ou la sœur suivant prend son tour, amenant son conjoint. Les frères et sœurs se succèdent ainsi jusqu'au dernier-né qui, n'étant pas poussé vers la sortie par un autre, reste avec ses parents et s'occupe d'eux durant leur vieillesse* »<sup>32</sup>. E. Todd insiste pour classer ce type dans la catégorie des familles nucléaires et non de la famille souche car cette dernière implique la désignation rigide d'un héritier unique. Peut-être faut-il voir à Sawwan ou Oueili une organisation sociale en « *familles nucléaires à corésidence temporaire* » plutôt que souche ce qui cadrerait davantage avec le modèle évolutionniste toddien.

---

32 Todd Emmanuel, *L'origine des systèmes familiaux*, p. 61.

Ce qui est certain c'est que ce type d'organisation disparaît bien vite (à l'échelle de notre étude) des sites fouillés dans la région. A partir de - 5 300 à Tell es-Sawwan (niveau IIIA), on ne retrouve plus ces grandes maisons mais à la place des maisons de 60 à 80 m<sup>2</sup> avec un plan en T ce qui est interprété comme un retour à la nucléarité. Mais nous faisons l'hypothèse qu'il ne s'agit pas d'un retour en arrière mais plutôt le signe d'une nouvelle évolution. Pour affirmer cela, nous nous appuyons sur les découvertes réalisées plus au sud à Eridu (Irak) où à partir de -5 100 apparaît un bâtiment de 130 à 230 m<sup>2</sup> selon les niveaux stratigraphiques, au plan tripartite construit sur une terrasse. Au centre, un espace central de plus de 70 m<sup>2</sup> pouvait accueillir quelques dizaines de personnes et comportait une annexe ouverte où était aménagé un podium. Nous faisons l'hypothèse ici que ces données révèlent un grand changement sociopolitique et familial que la faiblesse des données archéologiques récoltées dans ces régions ne nous permettent pas d'appuyer. Mais, l'étude approfondie de l'évolution du nord de la Mésopotamie que nous avons quitté il y a quelque temps va nous permettre de creuser cette hypothèse.

## **Davantage de poids à la parenté : l'intégration dans un lignage**

Vers - 5000, la culture de Halaf qui s'est répandue en Anatolie, au Levant, dans les Hautes vallées ou dans la Djézireh est remplacée par une culture appelée Obeid du nord car issue d'une influence sudiste du point de vue de la céramique. Nous pouvons faire l'hypothèse que cette influence va au-delà de la culture matérielle car nous allons voir que le processus décrit plus haut concernant le centre et sud de la Mésopotamie se reproduit au nord avec un décalage de plus d'un millénaire. Ceci peut laisser penser à un phénomène de diffusion de pratiques socio-politiques et familiales issues du sud.

Dans la région du Hamrin [Figure 6], sur les sites de

Kheit Qasim (Irak) et Tell Abada (Irak), les fouilles ont révélé l'existence vers - 4 500 de grandes maisons au plan tripartite que l'on peut rapprocher des maisons de Sawwan. J.-D. Forest y voit là aussi l'existence d'une organisation villageoise sous la forme de coexistence de familles souches comme au sud plus d'un millénaire plus tôt. Néanmoins, il n'est pas possible d'établir une totale similarité entre la situation de Sawwan et Abada. En effet, à Tell Abada sur les 8 maisons mises au jour, un début de hiérarchisation de l'habitat apparaît. On peut classer ces maisons en trois niveaux en fonction de leur taille : 3 maisons font entre 157 et 184 m<sup>2</sup> puis 3 maisons entre 100 et 118m<sup>2</sup> et deux entre 67 et 75 m<sup>2</sup>. La maison la plus grande appelée « maison A » se distingue également par l'existence d'un enclos à son abord, d'un espace central de 52 m<sup>2</sup>, de la présence en son sein d'un grand nombre de jetons probablement destinés à tenir une comptabilité et enfin par la présence dans son sous-sol de 57 tombes d'enfants<sup>33</sup>. Ici, nous pouvons considérer que nous assistons à un début de hiérarchisation sociale avec émergence visible dans l'espace d'un chef, peut-être l'aîné du clan. Si nous pouvons encore caractériser la situation socio-politique comme démocratie primitive ou chefferie simple, nous pouvons considérer que nous sommes là face à un processus d'évolution.

---

<sup>33</sup> Butterlin Pascal, *Architecture et société au Proche-orient ancien*, p. 185-191.

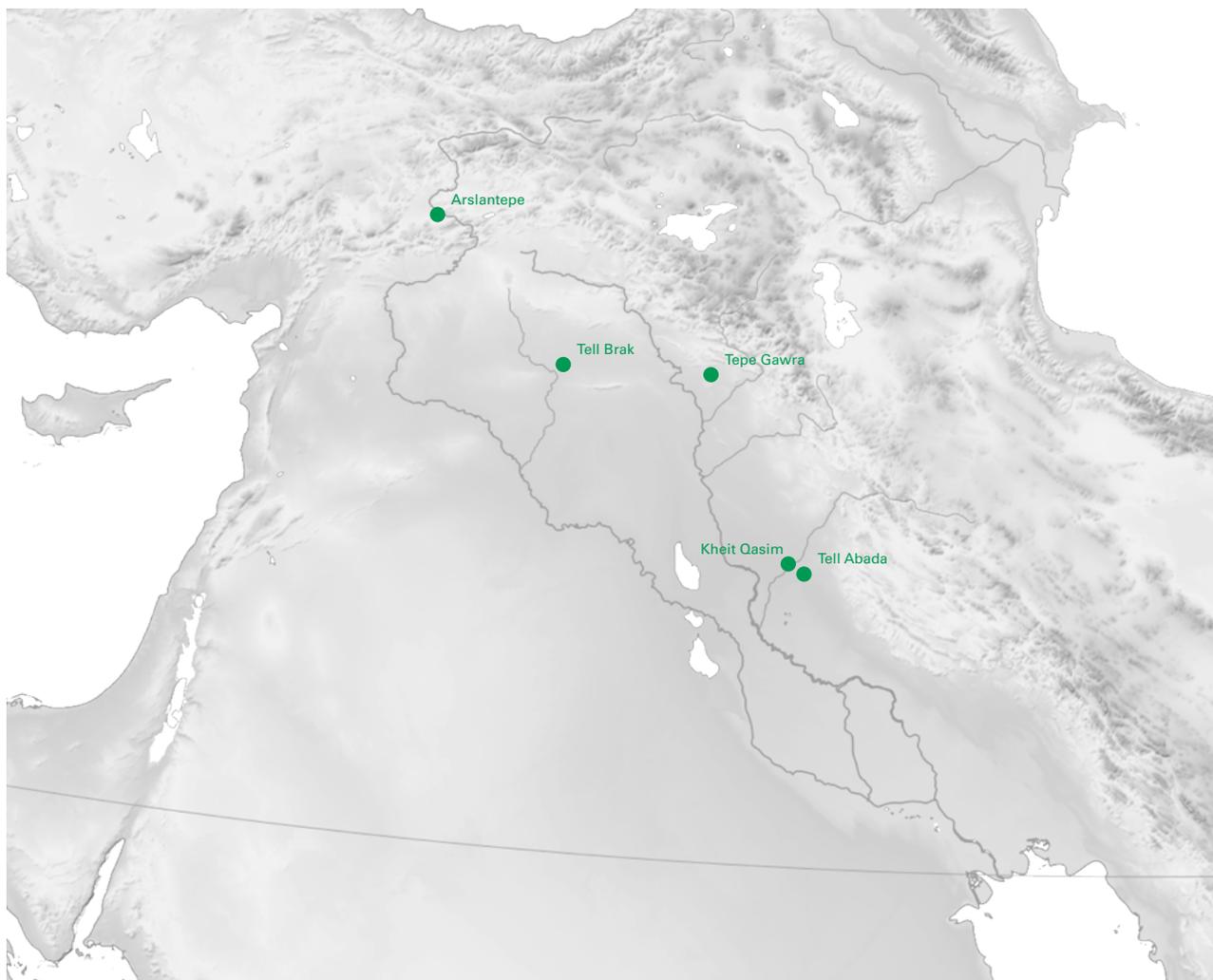


Figure 6 : carte des sites mentionnés dans cette partie

L'analyse du site de Tepe Gawra (Irak)<sup>34</sup> peut nous aider à déceler cette évolution. Les fouilles menées sur ce site ont permis de mettre au jour une succession de villages accumulés les uns sur les autres pendant plusieurs millénaires. On fait démarrer vers - 4500 la période appelée Chalcolithique tardif 1 ou Late Chalcolithic 1 (LC1) qui correspond au niveau XII de Tepe Gawra. A ce niveau, le village se caractérise par la juxtaposition de deux secteurs distincts. Une partie nord appelée « bloc de prestige » est constituée d'un édifice

tripartite remarquable surnommé la « White room », mesurant 170 m<sup>2</sup> avec une cour et un grenier. Au sud, on retrouve des maisons tripartites plus modestes (environ 100 m<sup>2</sup>) agglutinées abritant chacune une famille élargie que nous pouvons de nouveau qualifier de souche. Nous retrouvons donc l'idée d'un village composé de familles souches mais où une famille semble se détacher du lot. L'hypothèse de l'émergence d'un chef avec une véritable autorité est renforcée par l'iconographie. Des images de scellements (cachets servant à sceller portes ou récipients) retrouvés représentent un personnage qui se tient devant une table ou un autel surmonté d'un disque. Un autre montre deux personnages dont un semble porter une arme à la ceinture [Figure 7]. Certains ont voulu voir là

<sup>34</sup> Ibid., p. 265-291.

une scène religieuse alors que d'autres plutôt la représentation d'un chef.

Figure 7 : scellement 1688, Tepe Gawra<sup>35</sup>.



Autour de -4 200, date de démarrage de la période appelée Chalcolithique tardif 2 (LC2), le village est reconstruit à la suite d'une phase d'abandon après sa destruction probablement par un incendie. Ceci débouche sur une nouvelle configuration. Le nombre de grands édifices se réduit à 5, répartis dans le village tandis que le reste de l'habitat est composé de maisons de quelques pièces agglutinées. Nous pouvons interpréter cette évolution comme un retour à une organisation en familles nucléaires intégrées à leur parenté menée par un chef, dont l'autorité est désormais visible dans l'architecture. En effet, sa maison est composée d'une vaste pièce centrale permettant d'accueillir en audience ses dépendants, avec développement d'un aspect ostentatoire par la multiplication d'ornements. Pour nous, il s'agit là de la marque d'une évolution socio-politique et familiale.

Le chef, l'aîné si on suit J.-D. Forest, possède désormais une véritable autorité sur sa parenté qui s'affiche dans l'espace. Si bien que nous pouvons utiliser le concept de *lignage* et non plus de *clan* pour caractériser la forme organisationnelle de cette parenté. Pour reprendre les explications d'Alain Testart, le lignage se caractérise par « *le partage*

*d'un même mode de vie, avec entraide, travaux ou gestion en commun. [...] Une solidarité juridique et politique vis-à-vis de l'extérieur. Bien que chacun distingue à l'intérieur ce qui est à lui, c'est l'ensemble du lignage qui est considéré comme responsable en cas de dette vis-à-vis de l'extérieur ; il est globalement responsable sur son patrimoine global. [...] Une structure d'autorité telle que le chef peut, au nom de l'intérêt supérieur du groupe, commander et prendre la décision d'expulser certains membres du groupe »*<sup>36</sup>. Si le concept de lignage semble bien correspondre au mode d'organisation que nous avons révélé avec émergence d'un chef avec réelle autorité, cela amène à accréditer l'idée que c'est par droit d'aînesse masculin que ce pouvoir se détermine. Alain Testart, s'appuyant sur les études ethnologiques affirme que le lignage est « *une organisation régie par des règles tout à fait formelles, le chef du lignage étant normalement le plus âgé en ligne directe, dans la plus vieille génération, jusqu'à ce que la direction passe, après sa mort, au plus âgé des frères survivants »*<sup>37</sup>.

L'organisation précédente en familles souches ou familles nucléaires à corésidence temporaire correspondait à une certaine égalité au sein de la communauté organisée en démocratie primitive. Désormais l'autorité au sein de la communauté est détenue par un ou plusieurs chefs de lignage. Nous proposons d'y voir une évolution de l'organisation politique vers l'« *organisation lignagère* », organisation semi-étatique définie par Alain Testart où un maximum de poids est donné à la parenté avec un chef de lignage quasiment inamovible dont la position est justifiée par toute une idéologie qui valorise l'âge et l'ancienneté et par les dieux que sont les grands ancêtres dont il est le prêtre principal<sup>38</sup>. J.-D. Forest décrit ici également une évolution vers une nouvelle forme politique qu'il appelle « *la chefferie complexe* »<sup>39</sup> qui est marquée

<sup>35</sup> Rothman Mitchell S., Tepe Gawra : the evolution of a small, prehistoric center in northern Iraq, 2002, planche 47, p. 451.

<sup>36</sup> Testart Alain, *Éléments de classification des sociétés*, p. 109-110.

<sup>37</sup> Testart Alain, *Avant l'histoire*, p. 455.

<sup>38</sup> Ibid., p. 456-457.

<sup>39</sup> Forest Jean-Daniel, *Mésopotamie. L'apparition de l'État*, p. 110.

par l'émergence d'une élite et qui nous semble se rapprocher de l'organisation lignagère.

Aussi, nous voudrions avancer l'idée que l'organisation familiale nouvelle est celle de « *familles nucléaires intégrées à un lignage* ». C'est à dessein que nous avons opté pour le terme « intégrées » et non plus « insérées » afin de montrer la plus étroite dépendance des familles nucléaires à leur parenté et à leur chef. Le concept d'intégration nous permet ainsi de retomber sur la typologie toddienne des systèmes familiaux. Toujours dans l'optique de déterminer des stades intermédiaires d'organisation familiale, E. Todd présente le cas de systèmes familiaux où les jeunes couples restent à proximité de leurs parents avec séparation visible des familles parentes d'avec le reste de la communauté formant un « *compound* » traduit librement par E. Todd par le terme d'*enclos*. Ainsi ces familles nucléaires restent dans une sorte de région mentale et pratique intermédiaire entre indépendance et dépendance. Cette forme a d'ailleurs amené une partie des anthropologues à classer des sociétés organisées ainsi en familles communautaires tant la collaboration des familles est intense. E. Todd opte plutôt pour la désignation d'une forme intermédiaire entre la famille nucléaire à corésidence temporaire et la famille communautaire appelée « *famille nucléaire intégrée* » qu'il invoque en cas d'existence d'une formalisation de cette intégration par une limite physique soulignant la coopération plus étroite des unités conjugales<sup>40</sup>. Malgré l'absence de traces de séparation matérielle entre groupes de parenté sur les sites comme Tepe Gawra, nous pouvons faire l'hypothèse que le regroupement de familles nucléaires autour de la maison d'un chef comprenant une pièce centrale pour réunir des représentants de ces familles constitue une manifestation de cette intégration.

Pour J.-D. Forest, la disparition de la famille souche pour un retour à la famille nucléaire est vue non pas comme un retour en arrière mais comme

une réponse nouvelle à l'essor démographique entraînant une évolution organisationnelle qu'il explique avec le même raisonnement ayant permis d'expliquer l'émergence de la famille souche : « *Lorsque les communautés s'accroissent encore, les chefs de familles-souches deviennent à leur tour trop nombreux et sont donc remplacés par des gens qui se trouvent à un niveau supérieur de la hiérarchie généalogique. Les groupes qui sont alors représentés sont désormais trop vastes pour que leurs membres puissent encore vivre sous un même toit et les habitations de grande taille perdent toute raison d'être en même temps que la famille-souche devient inutile. La relation de l'aîné à son groupe est alors totalement indirecte, et les gens auxquels celui-ci s'adresse représentent davantage de monde, en sorte que la pyramide sociale se développe à mesure que sa base s'élargit* »<sup>41</sup>. La perte d'autorité des chefs de familles souches rend sans objet le regroupement de familles sous le même toit ce qui peut expliquer un retour à un habitat strictement nucléaire.

D'autres explications peuvent être avancées. D'abord, reprenant la question des besoins de main d'œuvre pour la production, nous pouvons imaginer que les besoins de hausse de la productivité nécessaire à la mise en valeur des exploitations agricoles ont entraîné une mise en collaboration d'un nombre plus conséquent de couples apparentés ne pouvant plus vivre sous le même toit du fait de leur nombre mais plutôt à proximité les uns des autres. Ceci faisant disparaître les familles souches au profit de familles nucléaires intégrées.

Une autre hypothèse s'appuie sur le rôle de l'accroissement de la conflictualité, qui ne fait pas de doute à Tepe Gawra qui subit des destructions et reconstructions successives entre -4 200 et -3 600<sup>42</sup>. La guerre permanente existant entre communautés en croissance vivant dans un environnement au potentiel de plus en plus limité à

40 Todd Emmanuel, *L'origine des systèmes familiaux*, p. 73.

41 Forest Jean-Daniel, *Mésopotamie. L'apparition de l'État*, p. 98.

42 Butterlin Pascal, *Architecture et société au Proche-orient ancien*, p. 297-300.

cause de la dégradation des conditions climatiques peut expliquer la montée en puissance du rôle du lignage. En effet, l'organisation en lignages avec autorité à l'aîné donne à chaque individu de la parenté une place fixe dans la hiérarchie familiale selon un critère d'ânesse et donc au groupe lignager une plus grande cohésion. E. Todd a montré comment l'organisation patrilinéaire constituait une organisation propice à l'efficacité militaire<sup>43</sup> ce qui nous permettrait de postuler que le lignage était patrilinéaire et probablement patrilocal (les couples s'agglomèrent autour des parents du mari). Par conséquent, un début de primauté des hommes dans l'exercice et la transmission du pouvoir permet de souligner un début évident de patrilinéarisation des sociétés puisque c'est le lien entre les hommes qui détermine l'organisation du lignage.

## **Différenciation sociale : émergence d'une élite, vers l'émergence de l'État.**

Nous assisterions là à l'émergence d'une hiérarchisation sociale dans de vastes villages que Pascal Butterlin propose d'appeler « ensembles proto-urbains » tant ils commencent à accumuler les caractères qui définissent l'urbanité. Cette différenciation sociale devient évidente au Chalcolithique tardif 3 (LC3) période à laquelle on rattache le niveau VIII de Tepe Gawra daté de -3 700. Dans cette énième reconstruction, les résidences somptueuses sont désormais regroupées sur un espace du village plus élevé que P. Butterlin propose d'appeler « acropole proto-urbaine »<sup>44</sup> où se mêlent espaces d'habitation, espaces de réception et espaces de stockage et redistribution. A proximité de ces édifices, les sépultures retrouvées pour ce niveau montrent un changement radical. Plusieurs individus sont installés dans de vastes caveaux en brique, avec un riche mobilier comportant de

l'or ou de l'argent<sup>45</sup>. Ceci marque dans l'espace l'existence d'une élite qui serait à la tête d'un système de redistribution à destination d'une communauté vaste. Un même ensemble, plus tardif, a été découvert à Arslantepe (Turquie) au niveau VII laissant penser que ce phénomène a touché tout le nord du Proche-Orient<sup>46</sup>. D'autres découvertes permettent d'attester l'émergence d'un leadership au sein de ces sociétés comme les scelllements retrouvés à Tell Brak (Syrie) représentant un combat au corps à corps entre un homme et un lion qu'on retrouvera plus tard comme symbole royal<sup>47</sup>.

A la même période dans le sud mésopotamien, c'est l'importance du site d'Uruk (actuel Warka en Irak) qui étonne. Malheureusement l'habitat domestique n'a pas été révélé sur ce site. Un vaste complexe datant du IVe millénaire a été découvert. Ce complexe dit « de l'Eanna » comprend des constructions monumentales d'une ampleur inégalée jusque là (jusqu'à 3000 m<sup>2</sup>). Pascal Butterlin offre un panorama exhaustif du site que nous ne pouvons reprendre ici<sup>48</sup>. Nous comprenons néanmoins qu'Uruk marque une nouvelle étape de l'évolution politique du Proche-Orient car cet ensemble proto-urbain allant jusqu'à 250 hectares fut probablement dès le IVe millénaire le centre d'une entité territoriale vaste laissant penser à l'existence d'un État proto-urbain avec un pouvoir politique de type confédéral avant que n'émerge une concentration du pouvoir de type monarchique. Nous pouvons postuler un recul de la place de la parenté dans la configuration politique étatique naissante même si cette parenté semble avoir gardé toute sa place dans l'organisation économique, ce que révéleront les écrits du IIIe millénaire. Ces mutations et leurs interactions avec l'organisation familiale méritent une étude à part entière qui pourrait faire l'objet d'un article futur.

43 Todd Emmanuel, *Où en sommes-nous ?*, p. 59-60.

44 Butterlin Pascal, *Architecture et société au Proche-orient ancien*, p. 275.

45 Forest Jean-Daniel, *Mésopotamie. L'apparition de l'État*, p. 100-101.

46 Butterlin Pascal, *Architecture et société au Proche-orient ancien*, p. 280-282.

47 Ibid., p. 287-288.

48 Ibid., chapitre 8.

## Conclusion

Nous espérons avoir réussi à mobiliser ici des approches diverses mais que nous croyons complémentaires. Les travaux d'Alain Testart ont pu être mis en parallèle avec les recherches d'Emmanuel Todd afin de mieux appréhender les découvertes archéologiques réalisées au Proche-Orient ancien. Ceci nous a permis d'élaborer un modèle d'évolutions [Figure 8] qui, répétons-le, reste une synthèse aidant à réfléchir plus qu'une formalisation fidèle de la réalité. Nous reconnaissons la grande influence de l'approche toddienne, qui met en avant évolutionnisme et diffusionnisme des systèmes familiaux. Ainsi, nous proposons d'établir un modèle évolutionniste des formes socio-politiques conceptualisées par Alain Testart qui, lui, était bien plus prudent en la matière. En dépit de cela, nos conclusions valident et précisent le modèle toddien tel qu'il est présenté dans *L'origine des systèmes familiaux* en déterminant la place des formes familiales intermédiaires entre nucléarité et complexité de la famille.

Nicolas Kaczmarek

Figure 8 : modèle d'évolutions

Organisation politique	Organisation du groupe domestique	Organisation sociale	Filiation	Niveau Patrilinéarité	Système familial
Organisation politique minimale (dont ploutocratie ostentatoire)	Famille nucléaire	Bande locale	Indifférenciée	0	Famille nucléaire indifférenciée insérée dans une bande locale
↓	↓	↓	↓	↓	↓
↓	↓	↓	↓	↓	↓
Organisation lignagère (semi-Étatique)	Famille nucléaire intégrée	Lignage		1	Famille nucléaire intégrée à un lignage

(Cartographie : Marie-Cécile Maday, Ménélik Jobert)

## BIBLIOGRAPHIE

Todd Emmanuel, *L'origine des systèmes familiaux*, Tome I. L'Eurasie, Gallimard, 2011.

Todd Emmanuel, *Où en sommes-nous ?*, Seuil, 2017.

Testart Alain, *Avant l'histoire. L'évolution des sociétés de Lascaux à Carnac*, Gallimard, 2012.

Testart Alain, *Éléments de classification des sociétés*, Éditions Errance, 2005.

Darmangeat Christophe, *Le communisme primitif n'est plus ce qu'il était*, Seconde édition remaniée, Smolny, 2012.

Burguière André, Klapisch-Zuber Christiane, Segalen Martine, Zonabend Françoise, *Histoire de la famille*, tome 1, Armand Colin, 1986.

Aurenche Olivier, Kozłowski Stefan K., *La naissance du Néolithique au Proche-Orient*, Éditions Errance, 1999 (version poche en 2015, CNRS Editions).

Forest Jean-Daniel, *Mésopotamie. L'apparition de l'État. VIIe-IIIe Millénaires*, Paris-Méditerranée, 1996.

Butterlin Pascal, *Architecture et société au Proche-Orient ancien. Les bâtisseurs de mémoire en Mésopotamie (7000-3000 av.J.-C.)*, Éditions Picard, 2018.

# Tocqueville et Le Play

## Le mouvement profond des sociétés selon Tocqueville et Le Play

par Pascal Tripier-Constantin, enseignant.



Les raisons de rapprocher deux grands artisans d'une œuvre sociologique magistrale, différentes à bien des égards, ne vont pas de soi. Alexis de Tocqueville est aujourd'hui à l'honneur et reconnu comme l'un des grands penseurs français de la société moderne. Il est enseigné à l'Université comme dans le secondaire et il est bien difficile d'échapper à ses analyses lorsqu'on étudie les sciences humaines et sociales. Frédéric Le Play, même si son buste trône dans le jardin du Luxembourg et qu'une avenue de Paris porte son nom, ce contemporain de Tocqueville est lui considéré au mieux comme un animateur du catholicisme social, mais plus souvent comme un réactionnaire traditionaliste à éviter. Les écrits de Tocqueville peignent une grande fresque dont les lignes se forment sous ses yeux alors que Le Play consigne consciencieusement le détail des budgets des familles ouvrières européennes. Le premier reçoit une éducation digne de son rang

et devient magistrat. Le deuxième se révèle pour les sciences, devient polytechnicien et ingénieur des Mines, spécialiste de métallurgie. Les deux hommes ont pourtant plus de points communs qu'il n'y paraît.

## Deux contemporains

Né en 1805, Alexis de Tocqueville, issu d'une grande famille aristocrate normande, s'interroge sur les destinées de la société française après les grands troubles de 1789 et de 1830. Il part en Amérique pour un voyage d'études, avec son ami Beaumont, guidé par son intuition, qui l'invite à regarder vers l'Amérique comme un miroir de l'évolution de la société française. D'une année son cadet, Frédéric Le Play naît en 1806 dans une famille elle aussi normande de très longue date. À quelques mois des journées de Juillet, il entame une série de voyages en Europe pour trouver les meilleures constitutions sociales et les offrir à son pays en proie aux violences civiles régulières. Ces deux normands de souche souhaitent comprendre pourquoi et comment la France est devenue ce qu'elle est, pointent les écueils et proposent des remèdes. Ces hommes de réflexion et d'étude sauront aussi livrer des combats politiques. Tocqueville sera parlementaire et même un ministre des Affaires étrangères éphémère ; Frédéric Le Play deviendra conseiller d'État, proche collaborateur de Napoléon III puis Sénateur<sup>1</sup>. Au-delà de leurs semblables destinées, les deux hommes se connaissent et s'apprécient. Leurs amis communs, Victor Lanjuinais et Jean Reynaud, les réunissent avec Montalembert, Augustin Cochin, François Arago ou encore le chimiste J.B. Dumas. Ils décident d'ailleurs de former un petit club de réformateurs afin d'offrir une voie médiane entre le conservatisme et l'utopie<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Tocqueville est parlementaire de 1839 à 1851. Il est ministre des affaires étrangères de juin à octobre 1849. Il quitte les affaires publiques après le coup d'état du prince Louis-Napoléon. Frédéric Le Play devient conseiller d'Etat en décembre 1855 et Sénateur en décembre 1867. Il sera aussi à la tête d'une entreprise minière et président de l'exposition universelle de Paris de 1867.

<sup>2</sup> Initiative rapportée par Antoine Savoye dans sa présentation de la réédition de la Méthode sociale de Frédéric Le Play chez Méridiens Klincksieck, 1989, p. 23.

Frédéric Le Play conserve le fidèle souvenir des entretiens qui se renouvèlent de 1840 à 1848, chez Victor Lanjuinais : «Tocqueville y exprimait avec chaleur le mépris que lui inspiraient ces histoires de la Révolution, où la réussite et l'insuccès des entreprises sont pris pour critérium du bien et du mal. En 1855, après la publication des *Ouvriers européens*, il mit la même ardeur à renouer les rapports que les événements de 1848 avaient interrompus. Il m'avoua qu'il s'associait depuis longtemps à mes conclusions principales. Il m'exprima, ainsi qu'à Montalembert, le regret de ne les avoir pas encore déclarées et le désir de les propager de concert avec nous<sup>3</sup> ». Le même Montalembert rapprochera la dimension des deux œuvres. Parcourant *La Réforme Sociale en France* de Le Play il confie à A. Cochin : « Je lis le livre de Le Play, et j'en suis émerveillé... Il n'a pas paru de livre plus important et de plus intéressant depuis le grand ouvrage de Tocqueville sur la démocratie ; et Le Play a le mérite d'avoir bien plus de courage que Tocqueville, qui n'a jamais osé braver un préjugé puissant... Il faut que vous lui rendiez pleine justice, et que nous adoptions son livre comme notre programme, sans nous arrêter aux dissentiments de détails, qui pourront être assez nombreux<sup>4</sup>». Alexis de Tocqueville et Frédéric Le Play sont contemporains des grandes questions que pose la France après les événements révolutionnaires récents. Ils sont littéralement accaparés par les graves troubles que traverse leur pays et vont investir toute leur intelligence et leur énergie à la résolution d'équations sociales complexes. Les deux hommes entrent dans leur œuvre avec la certitude que les libertés civiles et politiques sont vertueuses ; c'est bien dans cet esprit qu'il faut les suivre et les rapprocher, l'origine de leur quête est semblable. Tocqueville est pris par un seul et même but, celui de saisir au plus près le mouvement social de fond qui se déploie sous ses yeux. Le Play sera saisi par le même élan.

3 Préface de Frédéric Le Play, Claudio Jannet, *Les Etats-Unis Contemporains ou les mœurs, les institutions et les idées depuis la guerre de sécession*, E. Plon, 1876.

4 Lettre du 10 Octobre 1864.

## Des démarches différentes

Si les deux hommes sont animés par la même quête, ils se distinguent nettement par la méthode même si celle-ci comporte des similitudes significatives. Les deux apprentis sociologues pratiquent en effet l'art du voyage comme élément essentiel de l'esprit comparatif. Rien n'est meilleur que de vivre au cœur d'une autre société pour constater les différences et voir ainsi sa propre société avec acuité. Tocqueville et Le Play s'inspirent donc par le dépaysement. Une civilisation attire particulièrement leur attention par sa prospérité, son harmonie et sa paix sociale: l'aire anglo-américaine. Pour son premier grand voyage d'études, Tocqueville part en Amérique et ne cesse de se référer à l'Angleterre. De son côté, Le Play prend clairement comme modèle de comparaison l'Angleterre<sup>5</sup>. Ces deux Normands d'origine ont fort naturellement été exposés davantage que n'importe où en France à la culture anglo-saxonne.

Le Havre de Frédéric Le Play est, en ce début de XIXe siècle, un port qui accueille de nombreux marins anglais. Tocqueville est lui tenu par son rang de recevoir certaines élégances anglaises, il épousera même l'une de ses citoyennes, Marie Mottley. Leur attirance respective pour les libertés civiles et politiques ne sera qu'une raison de plus de regarder au-delà de la Manche et de l'Océan. La démarche proprement sociologique des deux hommes reste néanmoins éloignée. Tocqueville est accaparé par l'intuition que le mouvement révolutionnaire français n'est qu'une traduction violente et pressée d'une irrésistible révolution démocratique des esprits. Ses descriptions et ses analyses n'ont d'autre but que de donner à voir

5 Dans *La Réforme Sociale en France*, livre bilan et réformateur, poursuivant la publication des *Ouvriers européens*, Le Play consacre son tome 3 à l'analyse d'un modèle. Il déclare que : « L'Angleterre est séparée du Continent par certains détails de ses mœurs privées comme par sa situation géographique. Elle lui reste inférieure par deux traits principaux : par la destruction à peu près complète de ses antiques races de paysans propriétaires ; par cet esprit d'individualisme qui rend l'homme peu sociable en présence des étrangers, qui réduit même la vie de famille aux seuls rapports des époux avec les jeunes enfants... En revanche, l'Angleterre l'emporte sur les autres pays par l'ensemble de ses institutions, et elle n'est devancée par aucun d'eux dans la pratique des libertés civiles et politiques. » Chap 53, L'Angleterre pris pour modèle, p. 31.

cette révolution et de dessiner les perspectives de ce mouvement démocratique de fond. La méthode de Tocqueville est déductive. Touché par la grâce de son don d'observation, de sa grande acuité et de sa fine plume, il est en capacité de vérifier et de rendre intelligible les faits démocratiques qui lui sautent aux yeux. Ses voyages dans le temps et dans l'espace<sup>6</sup>, ses études de terrain, ses prises de notes incessantes, ses infinies discussions avec ses amis et ses épistoliers, servis par une inestimable lucidité, lui permettent de se river dans la réalité. Il crée une intelligibilité du monde qui rend compte du réel que lui seul a déjà vu et compris. Il saisit la profondeur d'un mouvement de l'histoire, un mouvement de l'esprit des hommes en réalité, qu'il est le seul à percevoir et à expliquer, là est son génie.

Frédéric Le Play tout comme Tocqueville souhaite étudier le mouvement des sociétés. Il est porté par l'enseignement de ses maîtres qui le conduit lui aussi à identifier une révolution des esprits, mais, desservie par des erreurs, qu'il appelle des « faux dogmes ». Ces faux dogmes ont pénétré la plupart des consciences et vicent l'ensemble de la société. Pour revenir à de plus saines dispositions, Le Play va étudier scientifiquement les vies familiales ouvrières saines, en rapporter les éléments structurants pour refonder in fine la paix sociale en France : « La science sociale, dit-il, n'a pas seulement pour objet l'étude des familles ouvrières. Elle a un domaine plus étendu : elle a pour but suprême la connaissance des mœurs et des institutions qui donnent à tous, sans distinction, la paix et la stabilité<sup>7</sup> ». Son procédé est rigoureusement scientifique : « J'ai appliqué à l'observation des sociétés humaines, des règles analogues à celles qui avaient dressé mon esprit à l'étude des minéraux et des plantes. J'ai construit un mécanisme scientifique : en d'autres termes, j'ai créé une méthode qui m'a permis de connaître

personnellement toutes les nuances de paix et de discorde, de prospérité et de souffrance que présentent, en Europe, les sociétés contemporaines ». Le Play va se pencher exclusivement sur les familles ouvrières prospères, car il estime qu'elles n'ont pas été touchées par la dérive des mœurs. Du fait de sa condition sociale, la famille ouvrière « saine » est rivée par les nécessités du quotidien et organisée autour du fruit de son travail. Il y sera donc facile de déceler le bon sens pratique et d'en rapporter son modèle<sup>8</sup>. Commentant ses recherches et son volume *Ouvriers Européens*, il explique que « l'œuvre entière avait pour conclusion l'exposé des mœurs et des institutions qui, selon les indications de l'expérience et l'opinion unanime des autorités sociales en Europe, se présentaient comme indispensables à l'existence de toute société prospère<sup>9</sup> ».

Frédéric Le Play veut donc par l'observation scientifique mettre en évidence les constitutions sociales ouvrières qui partout en Europe apportent la prospérité puis par persuasion, l'appliquer en France : « J'admis enfin comme règle de mes études que je devais demander l'exemple du bien aux peuples libres et prospères chez lesquels toutes les classes, unies par une solidarité intime, se montrent dévouées au maintien de la paix publique<sup>10</sup> ». C'est la nation anglaise chez qui il a « trouvé le plus d'idées justes et le moins de préjugés<sup>11</sup> ». De la grande série de monographies des familles ouvrières européennes, Le Play va accomplir une étude à l'échelle d'une société, *La Constitution de l'Angleterre*. Il ouvre le chantier d'un nouveau programme qui « consiste à exposer méthodiquement le contraste qui règne entre les idées, les mœurs et les institutions, c'est-à-dire entre les constitutions sociales des divers peuples<sup>12</sup> ». Le

<sup>6</sup> Il est fait référence à son voyage en Amérique, mais aussi à ses recherches historiques consignées dans son livre *L'Ancien régime et la Révolution* publié en 1856 qui concrétise son texte programmatique, *L'État social en France*, publié en 1836.

<sup>7</sup> Frédéric Le Play, *La Méthode Sociale*, p. 380.

<sup>8</sup> Il faut considérer l'ouvrier dans l'esprit de Le Play comme un travailleur vivant de son activité manuelle et non pas la seule catégorie de personnes travaillant dans les usines.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 432.

<sup>10</sup> Frédéric Le Play, *La Réforme sociale*, t.1, édition de 1874, p. 64.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>12</sup> Frédéric Le Play, *La constitution de l'Angleterre*, t.2, p. 336.

Play se rapproche ici du travail de Tocqueville qui avait fait en son temps une véritable monographie des États-Unis d'Amérique<sup>13</sup>. Le plan des deux ouvrages en question procède d'ailleurs du même déroulement de leur pensée : une description géographique, les hommes, la vie privée, les institutions locales, régionales et nationales. Tocqueville veut rendre l'histoire intelligible, Le Play souhaitera comprendre l'histoire en marche et l'infléchir. Par sa méthode scientifique et ses recherches, Le Play voulait s'appuyer sur la vérité scientifique de la science sociale pour déterminer les « vraies » réformes à conduire. Tocqueville dégagait de ces observations la description d'un esprit général et des tendances nouvelles que les hommes eux-mêmes généraient, mais ne voyaient pas. Il fallait cependant croire Tocqueville sur parole. Ces démonstrations ne laissaient pas apparaître de procédé scientifique sur lequel il pouvait se baser pour porter ses jugements. Il n'avait pas établi de méthode générale, mais avançait par la clarté de sa vision qu'il confrontait à la réalité de ses sources. C'est l'épreuve du temps qui nous permet de constater combien Tocqueville avait vu juste. Le Play cherchait au contraire des vérités scientifiques que l'évidence des preuves concrètes permettait à tous les esprits de partager sur le moment, but qu'il n'a pas atteint par ses erreurs. Tocqueville s'est projeté dans les déductions de son esprit alors que Le Play fondait les bases encore bien fragiles d'une nouvelle science.

## Les précurseurs de la science sociale

Si l'œuvre de Tocqueville est tout entière le fruit de sa pensée, Le Play fonde une école scientifique. Il lègue ainsi les bases d'une science que ses disciples pourront poursuivre. Sa mort offre en héritage son imposante production personnelle, une

---

<sup>13</sup> C'est la première partie de *De la Démocratie en Amérique Tome I* qu'il faut rapprocher la monographie consacrée à l'Angleterre de Le Play. La deuxième partie de l'ouvrage de Tocqueville traite plus spécifiquement des principes démocratiques américains.

organisation scientifique privée, un enseignement, une revue bimensuelle, et les Unions de la paix sociale qui doivent soutenir les connaissances et la réforme. Sa disparition laisse néanmoins apparaître des éléments de discordance au sein de l'école. Aux tenants d'une réforme conduite sur les apports définitifs de l'ingénieur s'oppose un courant dit « scientifique » qui souhaite approfondir la science sociale fondée par le Maître. Edmond Demolins alors rédacteur en chef de la revue de l'école, *La Réforme Sociale*, explique que « comme toutes les œuvres puissantes, celle de Le Play ouvre aux esprits de nombreux horizons. Les uns peuvent être plus particulièrement attirés par les éléments de réformes pratiques et actuelles qu'elle renferme ; les autres, par les développements scientifiques qu'elle comporte. (...) M. Tourville est plus spécialement frappé par le caractère scientifique des travaux de Le Play. Estimant que ces travaux sont susceptibles d'une extension analogue à celle des autres sciences, il a dédié sa vie à la poursuite de ces nobles études<sup>14</sup>».

La séparation consommée, les partisans scientifiques de Le Play créent en 1886, sous l'impulsion d'Henri de Tourville et Edmond Demolins une nouvelle école et une nouvelle revue : *La Science sociale*<sup>15</sup>. Depuis 1882, Tourville s'était plongé dans l'œuvre de Le Play pour en extraire une évolution notable de la méthode qu'il nommera la nomenclature des faits sociaux. Cette nouvelle méthode d'observation s'appuie toujours sur les monographies de familles, mais relègue le budget comme un élément parmi d'autres. L'originalité se situe dans la décomposition des faits sociaux observés. Les critères de classification ne sont plus la transmission de l'héritage, mais l'influence du

---

<sup>14</sup> Edmond Demolins, « L'enseignement de la science sociale », in *La Réforme sociale*, 1er novembre 1885, tome XII. Les partisans des réformes pratiques comme Alfred Focillon ou Emile Cheysson gardent la structure initiale de l'école et conserve la revue *La Réforme sociale*.

<sup>15</sup> Parmi les leplaysiens qui fondent le Groupe de la Science Sociale du nom de leur revue, on retrouve donc Henri de Tourville, Edmond Demolins fondateur de l'école des Roches, Paul de Rousiers, Léon Poinsard, Robert Pinot futur fondateur du Comité des forges, Philippe Périer, futur Attaché commercial à l'ambassade de Londres, Philippe Champault.

milieu géographique et le type d'éducation donné aux enfants. L'équipe de chercheurs entreprend alors une série de nouvelles monographies guidées par la nomenclature de Tourville. Leurs observations du terrain les contraignent à réaménager la classification des types familiaux. La famille souche de Le Play, qui désignait à la fois la famille pyrénéenne et la famille anglaise du fait de la commune transmission de l'héritage à l'aîné, est renommée famille particulariste et désigne précisément le type anglo-saxon<sup>16</sup>. Les conclusions des leplaysiens vont dans le sens du Maître, le modèle à imiter reste l'Angleterre, mais réhabilitent la valeur de la société américaine. Le Play observait de l'Angleterre la prospérité et la paix sociale, ses continuateurs vont démontrer d'une manière inductive que c'est la vie familiale type des Anglo-saxons qui forme des adultes animés par des instincts sociaux et une mentalité favorable à l'émulation collective, en un mot, favorable à l'édification d'une société prospère. L'évolution scientifique de l'école leplaysienne après Le Play corrige les erreurs du Maître et transforme la monographie familiale centrée jusqu'ici sur le budget et le travail, pour considérer les formes d'éducation que les parents insufflent aux enfants. Au fond, Frédéric Le Play, en bon scientifique, avançait plus prudemment et délivra la monographie d'une société entière seulement en 1875 avec sa Constitution de l'Angleterre. Prudence qui ne l'a pas empêché de commettre des erreurs d'analyse.

Tocqueville a lui d'abord dépeint une société entière pour rendre intelligible le mouvement de la société américaine et de la société française. Il pointa du doigt la marche implacable de l'âge démocratique, il releva combien la société française pré-révolutionnaire était bloquée par la caste oisive de la noblesse qui, à la différence des gentlemen anglais, cessa d'être une aristocratie, c'est-à-dire

une classe qui prenne en charge ses concitoyens pour produire de la prospérité commune. Une vraie description d'un conflit de classes est présente chez Tocqueville<sup>17</sup>. Il n'a cependant pas vu le rôle premier de la vie sociale familiale sur l'état social général. La question des mœurs est l'axe central de l'œuvre de Frédéric Le Play qui établit en grande partie l'état social d'un pays, c'est-à-dire l'émulation ou la dissolution collective. Dans l'esprit de Tocqueville, l'état social dessine un cadre dans lequel les relations sociales s'établissent et où la prospérité d'une société peut naître. Il faut donc distinguer l'état social « primitif », celui qui est le « produit d'un fait et quelquefois des lois » avec l'état social général. Le premier façonne les mœurs, les coutumes et les lois ; le deuxième rassemble les nuances de ces mœurs dans un état social général et donne l'esprit général d'une nation. Tocqueville oscille entre ces deux définitions sans les distinguer. Le Play et ses continuateurs ont fait le lien direct entre la vie familiale et l'état social primitif acquis au sein de cette famille, qu'ils appellent « formation sociale ».

Des mœurs dépendent l'harmonie et la prospérité d'une société : « Nous constatons que dans toute constitution stable, écrit Le Play, la coutume, les mœurs et la loi tendent surtout à assurer aux citoyens la paix publique fondée sur la pratique de la loi morale. Les gouvernements, qui pourvoient à ce premier besoin de toute société, encouragent les institutions et les mœurs qui améliorent la condition physique, intellectuelle et morale des classes inférieures. Ils atteignent ce but en respectant les saines libertés de la vie privée, et surtout en conférant aux pères de famille le pouvoir de conserver les bonnes traditions ». L'étude scientifique de la vie familiale et la décadence des mœurs qu'annonce Le Play montrent en négatif

<sup>16</sup> Cette famille particulariste se retrouve aussi sur la frange ouest des Pays-Bas, la grande partie du Danemark et le sud de la Norvège. Emmanuel Todd la nommera famille nucléaire absolue.

<sup>17</sup> Dans L'Ancien régime et la Révolution, son analyse qui vise à expliquer l'avènement de la Révolution en termes de conflit de classes surprend : « Je parle de classes, elles doivent seules occuper l'histoire ». Tocqueville a suivi les cours de François Guizot qui, dans son Histoire de la civilisation en Europe, décrit la lutte de classes dans chaque pays comme l'un des moteurs de la civilisation européenne. Karl Marx ne cacha pas sa dette vis-à-vis de Guizot pour son principe de lutte de classes.

l'importance qui leur donne. Le mouvement des sociétés actuelles est dû à l'esprit de nouveauté qui a cassé les traditions dont les événements de 1789 sont le dernier avatar. Il veut renouer avec le bon sens social que les traditions avaient conservé. Alexis de Tocqueville a vu dans les mœurs la clé de la préservation des libertés face au processus démocratique potentiellement absolutiste, mais aussi la force ou la faiblesse de l'état social qu'elles génèrent. Frédéric Le Play a trouvé dans la vie familiale l'origine des bonnes mœurs comme la clé de la paix sociale et de la prospérité. Tocqueville n'a pas fait le lien entre un type de vie familiale et un type social, Frédéric Le Play et ses continuateurs oui.

## Une anglo-américanophilie

Nos deux Normands louent l'expérience et le bon sens social des Anglo-américains. En conclusion du premier livre de sa Démocratie en Amérique, Tocqueville livre un tableau grandiose du devenir de leur civilisation : « On ne peut se dissimuler que la race anglaise n'ait acquis une immense prépondérance sur toutes les autres races européennes du nouveau monde. Elle leur est très supérieure en civilisation, en industrie et en puissance. (...) Il ne faut pas croire qu'il soit possible d'arrêter l'essor de la race anglaise du nouveau monde. (...) Les mauvaises lois, les révolutions et l'anarchie, ne sauraient détruire parmi eux le goût du bien-être et l'esprit d'entreprise qui semble le caractère distinctif de leur race, ni éteindre tout à fait les lumières qui les éclairent ». Cette reconnaissance ne se dément jamais et se note chez les deux hommes. Tocqueville sera admiratif de la démocratie américaine et de la société anglaise, Frédéric Le Play prendra comme modèle l'Angleterre. Il estimera en revanche la démocratie américaine comme décadente étant pour le moins constant dans ses jugements sur l'âge démocratique. Les mœurs et les habitudes de la couronne d'Angleterre se sont dévoyées dans le Nouveau Monde et les analyses de Tocqueville sur la viabilité de la démocratie sont fausses : «

Tocqueville a été le plus dangereux apôtre de ces erreurs. Il s'est complètement mépris sur l'origine du gouvernement américain. Il n'a pas vu que cette origine se rattachait à un fait et non un principe. (...) Tocqueville s'est trompé en attribuant à une classe d'hommes la supériorité qui n'appartient qu'à la vertu. Il est démenti par la corruption présente du peuple américain... ». On mesure ici l'erreur d'analyse de Le Play qu'il faut bien dissocier du groupe de la Science sociale de Tourville et les siens.

En 1890, Paul de Rousiers, l'un des artisans de ce groupe, partira à son tour aux États-Unis pour y constater combien les mœurs des Américains constituent la clé de la prospérité de leur société, conforme aux analyses de Tocqueville. La description des relations familiales américaines que rapporte Tocqueville est d'ailleurs tout à fait comparable. Il estime néanmoins que ce type de relation est le fruit de l'esprit démocratique et non une caractéristique inhérente à la famille type anglo-américaine : « En Amérique, il n'y a pas, à vrai dire, d'adolescence. Au sortir du premier âge, l'homme se montre et commence à tracer lui-même son chemin. On aurait tort de croire que ceci arrive à la suite d'une lutte intestine, dans laquelle le fils aurait obtenu, par une sorte de violence morale, la liberté que son père lui refusait. Les mêmes habitudes, les mêmes principes qui poussent l'un à se saisir de l'indépendance, disposent l'autre à en considérer l'usage comme un droit incontestable<sup>18</sup> ». Le groupe de la Science sociale se réfère tout autant au modèle anglo-saxon. Ils ont clairement identifié et décrit leur type familial qu'ils nomment famille particulariste. Les dernières lignes de conclusion de la première Démocratie en Amérique de Tocqueville, relative à l'émergence de deux grandes nations, les États-Unis et la Russie, peuvent apparaître anecdotiques dans l'œuvre de l'auteur. Il est cependant remarquable que Tocqueville distingue avec autant d'acuité la marche de ces deux nations. Les États-Unis avancent avec

<sup>18</sup> De la démocratie en Amérique, Livre II, Chap VIII, Folio, p. 267.

l'élan de la liberté, la Russie avec le joug de la servitude : « L'un a pour principal moyen d'action la liberté ; l'autre la servitude. Leur point de départ est différent, leurs voies sont diverses ; néanmoins, chacun d'eux semble appelé par un dessein secret de la Providence à tenir un jour dans ses mains les destinées de la moitié du monde ». Il mesure l'antagonisme de leur état social comme il avait mesuré l'incompatibilité de l'état social américain avec celui des Indiens et des Noirs. Tocqueville doit néanmoins partager cette vision réellement prophétique avec les leplaysiens de la Science sociale. En réaménageant la méthode et les critères de classification des types familiaux de Le Play, cette école arrive à distinguer fondamentalement deux grands types sociaux de famille : la famille particulariste de type anglo-saxon et la famille communautaire de type russe. La première donne priorité à l'émancipation des individus, la deuxième demande à chaque membre de se fondre dans le groupe comme le souligne Edmond Demolins : « Dans l'une se manifeste la tendance à s'appuyer sur la collectivité, sur la communauté, la prédominance du groupe sur l'individu. Ce sont les sociétés à formation communautaire. Dans l'autre se manifeste la tendance à ne s'appuyer que sur soi-même, c'est au contraire le groupe qui est subordonné à l'individu. Ce sont les sociétés à formation particulariste ». Tocqueville a pour lui l'antériorité intuitive de la prophétie, les leplaysiens auront la précision anthropologique de l'antagonisme.

D'où vient cette mystérieuse « force » qui pousse les hommes vers la révolution démocratique de leurs esprits et pourquoi est-elle universelle et durable ? Il faut considérer l'alphabétisation et la science comme une conscience supérieure au monde. Du moment où elles touchent toujours plus d'hommes, ceux-ci prennent davantage conscience de leur condition, expriment leurs aspirations profondes. Cette révolution n'est possible que par un réveil culturel qu'offrent l'alphabétisation, la science et le développement des moyens de communication. La pleine conscience de soi entraîne son affirmation sociale et la lutte de classes, contenues dans le

principe d'égalisation des conditions. Ce n'est cependant qu'une condition nécessaire, mais non suffisante pour que cette égalisation des conditions et la défense des libertés opèrent. Cet esprit démocratique naît aussi d'un état social primitif façonné par la vie familiale dans laquelle se jouent les premières relations sociales et où sont acquis les premiers instincts sociaux. A travers Tocqueville et Le Play, on mesure comment une démocratie libérale se fonde et perdure sur un certain état social primitif, c'est-à-dire une vie familiale favorisant l'affirmation individuelle. La révolution démocratique des esprits est bien à l'œuvre encore aujourd'hui. Concentrée dans les sociétés d'origine européenne du temps de Tocqueville, elle s'est mondialisée à la fin du XIXe siècle par l'extension du monde occidental. Le modèle de la démocratie libérale proposé par le Royaume-Uni, les États-Unis d'Amérique et la France a rencontré sur son chemin des formes d'opposition qui ont dramatiquement ponctué tout le XXe siècle. Les révolutions démocratiques restent néanmoins durables, elles parlent à l'humanité de chaque homme, d'où leur force.

Il est remarquable que Tocqueville et Le Play se soient tournés vers la sphère anglo-américaine pour comprendre le monde en marche et appréhender les obstacles qui se dressent devant la nouvelle nation française. Or, ce monde anglo-américain semble aujourd'hui prendre une nouvelle direction qui interpelle à nouveau les Français pris dans la grande remise en cause de l'ordre établi de type révolutionnaire que sont les Gilets Jaunes. Précisément, Tocqueville et Le Play avaient mobilisé toute leur énergie pour comprendre le Nouveau Monde après la Révolution afin d'établir une paix sociale durable en France.

Dans sa préface à l'édition anglaise de son livre, *Où en sommes nous ?*<sup>19</sup>, Emmanuel Todd dresse le portrait rapide de l'anglosphère et sa structure sociale fondamentale, celle qui « lui a permis son

---

19 E. Todd, *Lineages of modernity : a history of humanity from the stone age to Homo Americanus*, Polity Press, 2019

décollage économique et sa puissance : la flexibilité de son système familial ». Sa préface témoigne aussi de son admiration pour l'empirisme anglo-saxon aux dépens du rationalisme continental et français. Il rappelle que les anglo-américains ont proposé les premiers un modèle social, puis un modèle libéral et il ne fait pas de doute pour Emmanuel Todd que les Anglo-américains sont en train de proposer une nouvelle réorientation de type nationale et solidaire avec l'élection de Donald Trump et le Brexit. Cette nouvelle marche en avant du monde anglo-américain, estime Emmanuel Todd, répond à l'excès des inégalités qu'il avait engendré : « Cependant nous ne voyons pas les structures familiales comme le seul et unique déterminant. Nous devons admettre que la montée des inégalités dans le monde anglo-américain des années 1980-2015 est allée trop loin, bien au-delà des capacités sociales naturelles de la famille nucléaire absolue. ».

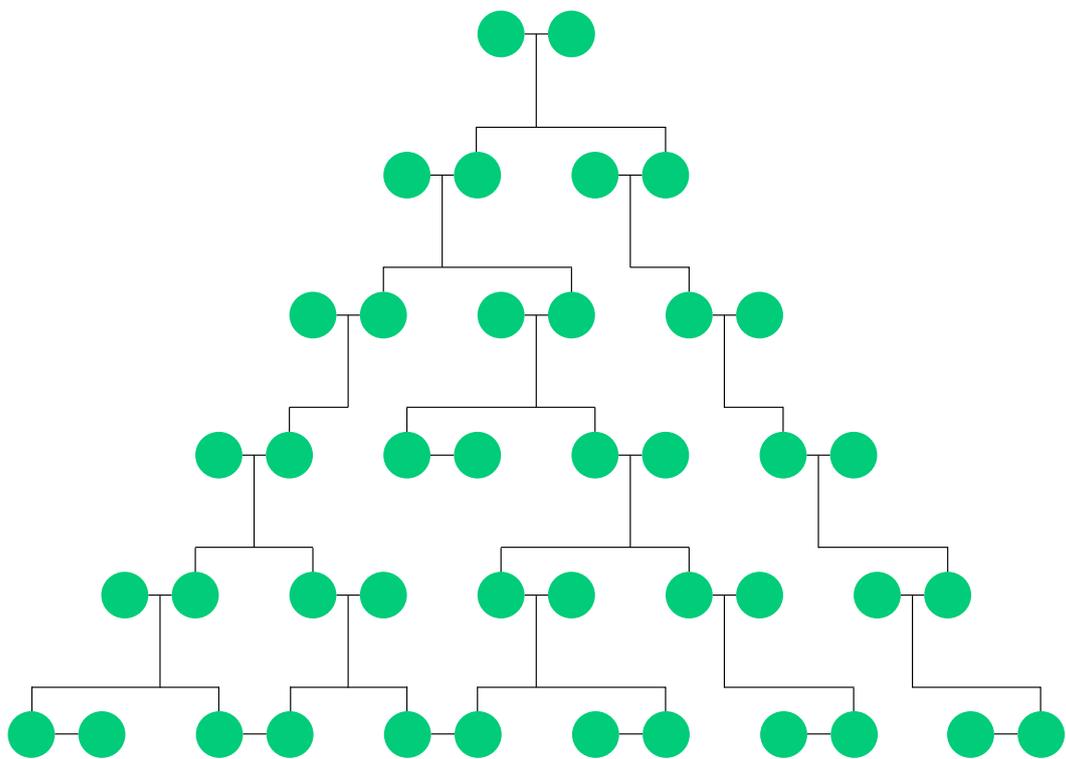
Parlant de la vision anglaise de la Révolution française de 1789 et en particulier de la figure de Edmund Burke, E. Todd se livre : « C'est ce que Burke a refusé de voir, c'est l'Angleterre et sa fille aînée, les Etats Unis d'Amérique, qui étaient et restent les vraies nations révolutionnaires, capables de rêver au prochain pas que l'humanité prendra et que le monde suivra ».

Le modèle anglo-américain idéalisé ou justifié reste en 1850 comme en 2019 l'horizon des grands penseurs français des mouvements de fond des sociétés entrées dans la modernité. A ce titre, il apparaît que la force intelligible des écrits de Tocqueville et la puissance scientifique de l'approche leplaysienne se nourrissent aujourd'hui l'une et l'autre dans la lecture du mouvement des sociétés actuelles.

Pascal Tripier-Constantin







# Parenté et famille

## Un « couple » indissociable et pourtant dissocié

par Christophe Lemardelé, enseignant - chercheur,  
Laboratoire Mondes sémitiques Ivry-sur-Seine.

Depuis l'ouvrage fondateur de Lewis Morgan (Ancient Society), qui pensait les notions de famille et de parenté en interaction, rares sont les ouvrages d'anthropologie qui considèrent ces notions ensemble. Il est donc intéressant de signaler que dans leur manuel pour étudiant en ethnologie-anthropologie, Philippe Laburthe-Tolra et Jean-Pierre Warnier commencent l'étude de la parenté par la famille (Laburthe-Tolra et Warnier, 81-105). Ces auteurs vont même plus loin encore en se référant, d'ailleurs assez favorablement, à Emmanuel Todd et à sa *Troisième planète*. L'échec des thèses évolutionnistes de Morgan, faisant de la famille le principe actif à l'origine des différents systèmes de parenté (Darmangeat, 49-50), conduisit sans doute les anthropologues à délaisser complètement la première au profit des seconds au siècle suivant. On peut aussi se demander si n'appréhender les sociétés orales que sous le seul angle de la parenté ne relève pas de l'ethnocentrisme occidental, colonial et post-colonial, préjugé qu'était censé combattre l'anthropologie culturelle et sociale du siècle dernier. Car au lieu d'envisager des familles conjugales organisées socialement entre elles de manière plus ou moins lâche, cela ne permettait que de reconduire la vision simpliste de bandes de primitifs errant sans but... De ce point de vue, Christophe Darmangeat prolonge ce préjugé – alors qu'il traite pourtant, lui aussi, conjointement de la famille et de la parenté – en abordant l'histoire de la famille par les seuls concepts de polyandrie et de polygynie (Darmangeat, 120-125). Les alliances matrimoniales, quand elles sont polygames ne déterminent parfois que la conjugalité de quelques-uns, non le mode d'organisation familiale avec ascendants et descendants de l'ensemble d'une société. La typologie leplaysienne, reprise et affinée depuis (Todd, 76-83), intégrée de manière

imprécise par les sociologues et les démographes – opposant le plus souvent famille moderne restreinte (nucléaire) aux familles traditionnelles étendues –, reste totalement étrangère à la réflexion anthropologique.

## Famille, parenté, inceste...

Claude Lévi-Strauss a bien écrit sur la famille (Lévi-Strauss a, 65-92 – l'article date de 1956) mais, s'il reconnaissait la primauté de la famille restreinte, il n'accordait aucun rôle au mode d'organisation familial dans le mode d'organisation de la société. Maurice Godelier n'a pas dit autre chose, étendant même le point de vue à la parenté : « Nulle part les rapports de parenté et encore moins la "famille" ne sont au fondement de la société » (Godelier, 515). Or, ce que Todd s'est efforcé de montrer, c'est que les modes d'organisation familiale, avec leurs valeurs d'autorité et d'égalité (axe vertical, axe horizontal, plus ou moins accentués) étaient naturellement présents dans le background culturel des individus d'une société, et se trouvent transposés dans l'idéologie politique, influant elle-même sur l'organisation politique de cette société. N'étudiant que des sociétés non étatiques ou semi-étatiques – d'où le célèbre *La société contre l'État* de Pierre Clastres –, les anthropologues n'ont principalement pensé les rapports entre parenté et société que comme deux structures qui auraient pu/dû être identiques. S'il est évident, pour les différentes formes étatiques de sociétés, qu'un corps politique et social ne peut correspondre à une forme d'organisation familiale dominante ou la refléter fidèlement, un État comme l'Arabie Saoudite, réduit le plus souvent à son idéologie religieuse par les Médias, a une organisation politique qui s'insère dans des rapports de parenté anciens et conserve une conception de l'individu en rapport avec sa place et son statut dans le tissu familial, selon le genre (homme ou femme) et le rang (père, fils, etc.).

Il importe de sortir de théorisations qui se voudraient trop mécaniques, mais famille et parenté, ensemble,

ont forcément un impact sur les sociétés, même indirect et varié.

Il faut rappeler que les études sur la parenté se sont développées sur des bases biaisées et marquées : la prohibition de l'inceste aurait déterminé les règles matrimoniales dans les sociétés archaïques, ce qui était déjà l'idée de Morgan (Darmangeat, 50-51). Une fois l'évolutionnisme de ce dernier dépassé, la tendance fut de penser à l'immuabilité des systèmes de parenté. Par exemple, les Aborigènes d'Australie ont eu une importance excessive dans ce domaine, au point d'y chercher malgré la complexité de leurs prohibitions matrimoniales un « atome de parenté » à partir duquel tout système de parenté australien se serait développé (Lévi-Strauss a, 93-105). Or, il semble désormais acquis que ces systèmes très contraignants, interdisant de nombreuses unions en fonction des sections auxquelles un homme et une femme appartenaient, seraient en fait le résultat d'une évolution récente inégalement présente sur le territoire australien (Godelier, 519ss). Comme le souligne Todd lui-même, Lévi-Strauss avait remarqué la distribution géographique centrale de ces systèmes, mais occupé à construire des concepts plus intellectuels que scientifiques et se démarquant de tout évolutionnisme, ne s'attachant guère de ce fait aux aspects diffusionnistes d'aspects socio-culturels, il ignora le Principe de Conservation des Zones périphériques (Todd, 26-27).

Cette idée du tabou de l'inceste a durablement orienté la réflexion sur la parenté puisqu'elle a également été au fondement même de la théorie de l'échange de Lévi-Strauss. Dans les chapitres introductifs à ses *Structures élémentaires de la parenté*, l'anthropologue français n'a pas manqué de se gausser de son « prédécesseur » Lucien Lévy-Bruhl qui avait écrit : « Dans les sociétés dont nous venons de parler, il est vain de se demander pour quelle raison l'inceste est prohibé : cette prohibition n'existe pas... ; on ne songe pas à l'interdire. C'est quelque chose qui n'arrive pas. Ou, si par impossible cela arrive, c'est quelque

chose d'inouï, un monstrum, une transgression qui répand l'horreur et l'effroi », point de vue tout à fait recevable de nos jours... Et Lévi-Strauss de commenter : « On ne s'étonnera pas de trouver tant de gêne [sic] chez un auteur qui n'a pourtant pas hésité devant les plus audacieuses hypothèses, si l'on considère que les sociologues sont à peu près unanimes à manifester, devant ce problème, la même répugnance et la même timidité ». Pour lui, en effet, la prohibition de l'inceste était la pierre angulaire de l'humanité : « La prohibition de l'inceste n'est, ni purement d'origine culturelle, ni purement d'origine naturelle (...). Elle constitue la démarche fondamentale grâce à laquelle, par laquelle, mais surtout en laquelle, s'accomplit le passage de la nature à la culture (Lévi-Strauss b, 68-69 et 99). C'est donc bien plus en philosophe moraliste qu'en anthropologue qu'il s'exprimait.

L'apparition d'une nouvelle discipline, l'éthologie, s'attachant à observer les comportements des animaux et notamment des primates, a invalidé ce « propre de l'homme », réhabilitant les intuitions d'Edward Westermarck concernant l'évitement de l'inceste (Chapais, 104ss). Lévi-Strauss rejetait vivement cette thèse de l'inhibition plus forte que le désir incestueux, s'appuyant pour ce faire sur la théorie freudienne qu'il ne tenait pourtant guère en haute considération, ayant assimilé l'efficacité symbolique de la cure analytique à la cure chamanique dans un article de son ouvrage programmatique (*Anthropologie structurale*). Il écrivait donc : « Mais rien n'est plus douteux que cette prétendue répugnance instinctive (...), une importante école contemporaine a pris sur ce problème une attitude en contradiction totale avec celle de (...) Westermarck : la psychanalyse découvre un phénomène universel, non point dans la répulsion vis-à-vis des relations incestueuses, mais au contraire dans leur poursuite [sic] » (Lévi-Strauss b, 83-84). L'argument ne tient pas car on ne peut confondre le complexe d'Œdipe de l'enfance, première manifestation du désir chez un enfant pour son parent, et un désir incestueux entre frères et sœurs en âge de s'unir sexuellement.

Dans son roman, l'anthropologue Alain Testart se moque de ces confusions érigées en vérités scientifiques, mettant dans la bouche de ses personnages indigènes – un professeur admirateur et traducteur de Véry-Strauss (?) et sa fille ayant fait des études en France – les contradictions de telles théories occidentales : dans le droit français, l'inceste est d'abord et avant tout un abus sexuel d'un adulte sur son enfant et n'apparaît donc pas comme un interdit d'union matrimoniale entre frères et sœurs ; cela ne viendrait à l'idée du législateur que si de nombreux cas se présentaient... Ainsi, la confusion est totale entre les alliances matrimoniales, obéissant parfois à des règles strictes dans certaines sociétés, et des relations sexuelles plus spontanées dans une société occidentale. Le professeur doit donc convenir qu'« il fallait en conséquence faire la distinction entre prohibition de l'inceste et interdit de mariage » (Testart a, 236). Et sa fille de conclure : « La prohibition universelle de l'inceste n'existe que dans l'imagination fumeuse de tes anthropologues philosophes et à l'imagination sociologique assez limitée » (Testart a, 238).

Françoise Héritier est allée plus loin encore que son mentor, Lévi-Strauss, en établissant un inceste de deuxième type impliquant des parents éloignés, parfois sur plusieurs générations, et requérant des explications peu convaincantes sur la circulation des fluides et le partage d'une substance corporelle commune, ce que François Héran a nommé ironiquement une « surenchère de la chair » (Héran, 552ss). L'époque était à la force symbolique des fluides puisque c'est ainsi que Testart pensait expliquer la division sexuelle du travail... À l'évidence, les interdits de mariage, faits sociaux en partie déterminés par des systèmes de parenté, n'ont que peu à voir avec la sexualité réelle. Et puisque l'évitement de l'inceste précède le tabou social, l'exogamie qui en découle se situe très en amont dans l'évolution de l'espèce humaine (Chapais, 180). L'idée d'échanger des femmes pour surmonter et s'interdire tout inceste, selon Lévi-Strauss, apparaît désormais comme une... audacieuse hypothèse.

## **Endogamie, unilinéarité, famille**

Pour le primatologue Bernard Chapais, le mariage entre cousins croisés est de l'ordre d'une innovation culturelle (Chapais, 282-283). Pour l'anthropologue Maurice Godelier, s'appuyant sur l'hypothèse de M.V. Kryukov, le système de parenté de type dravidien avec mariage entre cousins croisés serait à l'origine de tous les autres systèmes (Godelier, 541). On peut penser évidemment que le temps de l'éthologue est bien plus long que celui de l'anthropologue et que ceci explique l'écart d'interprétation. Il est toutefois bien étonnant d'envisager à l'origine un système de parenté endogame. De ce point de vue, Lévi-Strauss a raison quand il écrit, au sujet de sociétés patrilineaires autorisant le mariage d'enfants d'une même mère mais de deux pères distincts et l'interdisant dans le cas inverse, que « La primauté du rapport d'échange sur le critère unilinéaire, de l'alliance sur la filiation, explique enfin que les groupes échangistes puissent, simultanément ou successivement, pratiquer à leur gré l'exogamie qui permet de diversifier les alliances et de conquérir des avantages (...), et l'endogamie qui consolide et perpétue les avantages précédemment acquis » (Lévi-Strauss a, 135). L'exogamie, en effet, va bien pour des chasseurs-cueilleurs dépourvus de patrimoine, la tendance à l'endogamie devient plus intéressante pour des éleveurs et des agriculteurs accumulant des biens et désirant les sauvegarder. Mais l'endogamie véritable peut avoir aussi une fonction protectrice : « L'endogamie inventée par les Arabes n'aurait-elle pas été une façon d'échapper aux conséquences les plus extrêmes de la patrilinearité (...) ? » (Todd, 589). Il reste que l'endogamie est une tendance qui semble liée à la complexité familiale et sociale.

Quand Darmangeat écrit que les systèmes de parenté n'entretiennent aucun rapport avec les structures familiales (Darmangeat, 87), on ne peut qu'invalider son assertion étant donné sa conception erronée de ce qu'il entend par structures familiales.

On peut toutefois aussi acquiescer en pensant effectivement que les deux n'évoluent pas à l'identique. Mais parenté et famille peuvent évidemment interagir. Le meilleur exemple étant le système Eskimo, de loin le plus simple ou le moins contraignant, qui est en adéquation parfaite avec la famille nucléaire (Laburthe-Tolra, Warnier, 93). À l'opposé, la famille communautaire semble pleinement réalisée quand elle s'insère dans une parenté patrilinéaire conduisant à un abaissement radical du statut des femmes (Todd, 592-594). À ce niveau d'analyse, il n'est guère utile de se référer à la typologie finalisée par George Murdock dans son ouvrage *Social Structure* – Eskimo, Hawaïen, Iroquois, Soudanais, Crow, Omaha (Laburthe-Tolra, Warnier, 91-94) –, qui a pour origine les concepts de Morgan fondés sur les interdits de mariage. Sans doute est-il plus pertinent de se concentrer avant tout sur les notions d'unilinéarité (patrilinéarité et matrilinearité) ou non (descendance indifférenciée et bilinéaire). Les anthropologues ont pour habitude d'en faire le constat descriptif à l'intérieur des catégories de la parenté – Eskimo = indifférencié ; Crow = matrilineaire ; Omaha = patrilinéaire –, sans tirer de conclusion particulière quant à l'organisation sociale. Même si la corrélation est faible, une filiation matrilineaire peut être liée à des activités économiques féminines prédominantes (Laburthe-Tolra, Warnier, 93).

Surtout, du fait des impasses de l'évolutionnisme d'antan, ces systèmes de filiation ne sont abordés que d'un point de vue synchronique. Or, dans son *Origine des systèmes familiaux*, Todd évoque, d'une part, une patrilinéarité évoluant vers le patriarcat, d'autre part, une matrilinearité pouvant être une réponse à une patrilinéarité conquérante (Todd, 371). La patrilinéarisation de zones géographiques asiatiques (Moyen-Orient, Chine, Inde du Nord) n'est guère contestable et se poursuit même avec un sexe-ratio très désavantageux pour les filles à la naissance et un statut des femmes qui leur est très défavorable (Todd, 592-594). Au sujet des Na de Chine, sur la bordure himalayenne de l'espace chinois, qui font figure de société matriarcale – *Une*

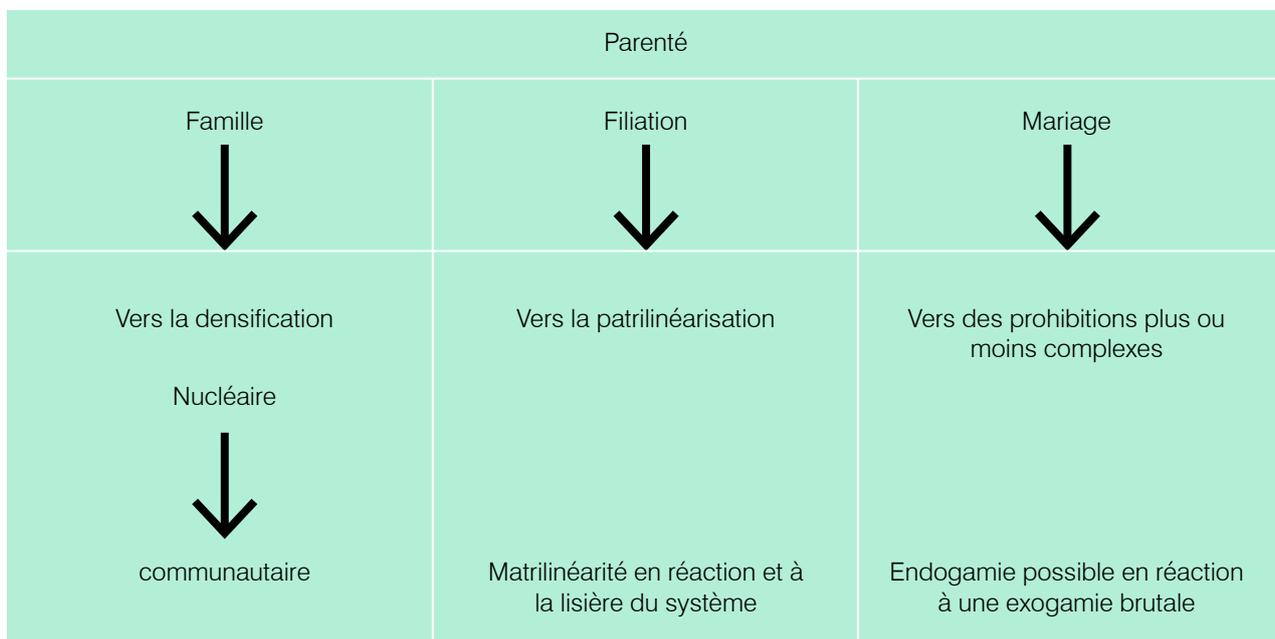
*société sans père ni mari*, selon le titre de l'ouvrage ethnographique de Cai Hua –, ceux-ci manifestent surtout une réaction protectrice à la patrilinéarité en provenance du Nord : « L'absence de lien matrimonial stable ne doit pas être considérée comme un trait archaïque indépendant de la mutation. Elle représente au contraire un état limite de la fragilité du lien conjugal qui caractérise tous les systèmes unilinéaires, et particulièrement les types matrilineaires (...). C'est quand l'organisation familiale se densifie, quand les liens verticaux entre générations ou horizontaux entre frères et sœurs deviennent des éléments structurants, que le lien conjugal s'affaiblit pour la simple raison qu'il perd son exclusivité » (Todd, 129-130). Nous prolongerions la nuance que Todd énonce en faisant remarquer que dans un système à filiation patrilinéaire accentuée, l'impératif d'avoir une descendance masculine pèse sur le mariage, invitant à la polygynie pour augmenter les chances d'obtenir cette descendance (Fox, 119-120). De ce fait, le mariage n'est plus une simple coopération économique entre un homme et une femme comme il l'est pour la famille conjugale mais une institution sociale à fort enjeu symbolique. Ainsi, il y a des niveaux d'unilinéarité et des raisons à son accentuation quand elle est patrilinéaire et à son apparition quand elle est matrilineaire. Le creuset qu'est la forme familiale et le contexte de l'alliance matrimoniale dans un système de filiation particulier donnent des indices sociologiques sur la société, ce qui n'est pas le cas des interdits de mariage à eux seuls pourtant à l'origine des études sur la parenté. Par exemple, les sections des Aborigènes d'Australie reflètent la mainmise des anciens sur les jeunes et les femmes (initiations, polygynie), mais sans filiation unilinéaire accentuée, la société est restée peu stratifiée.

## Conclusion

Finalement, l'anthropologie sociale et culturelle a considérablement grossi les questions de parenté à partir de populations restreintes et marginales. Les

considérant comme des primitifs encore proches de nos bas instincts comme le désir incestueux, on cherchait la préhistoire de l'humanité dans leurs « structures élémentaires de la parenté ». Plutôt que d'étudier comment ils faisaient famille, la focalisation s'est faite sur les prohibitions matrimoniales. L'atome de parenté recherché et énoncé par Lévi-Strauss, qui « repose sur quatre entités : un frère, une sœur, le mari de la sœur et leur fils » (Chapais, 225), relève plus de la logique mathématique que de la réflexion socio-anthropologique ; cela n'apporte rien à la connaissance des sociétés et de leurs évolutions. La densification familiale, s'inscrivant ou non dans des systèmes de parenté unilinéaires pouvant aller jusqu'à structurer l'ensemble de la société par la formation de lignages (Testart b, 109-110), est un produit de l'histoire et donne des individus distincts en fonction de cet encadrement socio-culturel.

–, n'a fait que s'accroître dès que les structures familiales se sont complexifiées dans des systèmes à filiation patrilineaire. Il n'y a donc pas une inégalité frère/sœur aussi fondamentale que la prohibition de l'inceste (Héritier 2013), il s'agit plus simplement d'une donnée ethnologique, se situant précisément cette fois entre nature et culture. Et pour comprendre pourquoi dans certaines sociétés la place des filles et des femmes est si peu enviable, interroger la parenté ne sera profitable que si celle-ci est mise en adéquation avec le système familial en place : « Nous avons besoin de modèles anthropologiques permettant de penser des rapports au vivant qui ne soient pas d'un seul tenant, mais riches de leur complexité même » (Stépanoff, 147). Les études sur la parenté ne devraient pas négliger les structures familiales mais bien au contraire en faire leur cheville ouvrière :



La « valence différentielle des sexes », selon l'expression d'Héritier, qui a son origine au niveau primatologique (Chapais, 244) et qui, chez l'homme, s'exprime dans la division sexuelle du travail (Darmangeat, 299ss) – division qui peut elle-même s'envisager en amont comme étant le résultat d'une répartition efficace de la quête de nourriture entre mâles et femelles (Chapais, 225)

Tableau n°1 - Parenté

Christophe Lemardelé

## BIBLIOGRAPHIE

Bernard Chapais, *Aux origines de la société humaine. Parenté et évolution*, Paris, Le Seuil, 2017.

Christophe Darmangeat, *Le communisme primitif n'est plus ce qu'il était. Aux origines de l'oppression des femmes*, Toulouse, Smolny, 2009.

Robin Fox, *Anthropologie de la parenté. Une analyse de la consanguinité et de l'alliance*, Paris, Gallimard, 1972.

Maurice Godelier, *Métamorphoses de la parenté*, Paris, Flammarion, 2004.

François Héran, *Figures de la parenté*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.

Françoise Héritier, *Le rapport frère/sœur, pierre de touche de la parenté*, Nanterre, Société d'ethnologie, 2013.

M. V. Kryukov, *The Synchro-Diachronic Method and the Multidirectionality of Kinship Transformations*, dans *Transformations of Kinship* (edited by Maurice Godelier, Thomas R. Trautmann, and Franklin E. Tjon Sie Fat), Washington-Londres, Smithsonian Institution Press, 1998, p. 294-313.

Philippe Laburthe-Tolra, Jean-Pierre Warnier, *Ethnologie – Anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993.

Claude Lévi-Strauss, *Le regard éloigné*, Paris, Plon, 1983.

Claude Lévi-Strauss, *Nature, culture et société. Les Structures élémentaires de la parenté*, chapitres I et II, Paris, Garnier-Flammarion, 2015.

Charles Stépanoff, *Les hommes préhistoriques n'ont jamais été modernes*, L'Homme 227-228 (2018), p. 123-152.

Alain Testart, *Éden cannibale*, Paris, Actes Sud-Errance, 2004.

Alain Testart, *Éléments de classification des sociétés*, Paris, Errance, 2005.

Emmanuel Todd, *L'origine des systèmes familiaux. L'Eurasie*, Paris, Gallimard, 2011.



Revue d'anthropologie historique

Le Cercle d'études toddiennes est une association loi 1901 qui a pour objectif de promouvoir, discuter, approfondir et critiquer les travaux et modèles élaborés par Emmanuel Todd.

Cette association est ouverte à un public divers allant des simples lecteurs ou lectrices des ouvrages d'Emmanuel Todd aux chercheurs ou chercheuses en sciences sociales.

Elle fédère les travaux de chercheurs et chercheuses amateurs ou universitaires qui s'intéressent au rôle des structures familiales dans l'histoire et plus généralement à la démarche de l'anthropologie historique.

Directeur de la publication : Nicolas Kaczmarek  
Conseil scientifique : Emmanuel Bousuge,  
Philippe Chapelin, Vincent Stess,  
Pascal Tripier Constantin

contact :  
[cercle@etudestoddiennes.fr](mailto:cercle@etudestoddiennes.fr)

Cercle d'études Toddiennes